

# 2018

## ÉTUDE DE L'ACTIVITÉ FORMATION

dans les secteurs  
de la Communication  
graphique

Données 2017

AGEOS PME

**CGM**

COMMUNICATION  
GRAPHIQUE ET  
MULTIMÉDIA

## Note de lecture

*L'étude de l'activité formation dans les secteurs de la Communication graphique couvre l'Imprimerie, la Reliure-Brochure-Dorure (RBD), le Routage et la Sérigraphie. Au-delà de ce champ d'action, des entreprises de secteurs connexes versent volontairement leur contribution formation à AGEFOS PME - CGM. Ces entreprises étant relativement nombreuses (333 en 2017), nous avons choisi de les intégrer à notre étude (secteur « autres branches »). Plus de 90 % de ces entreprises emploient moins de 11 salariés et relèvent des activités suivantes :*

- Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau (Naf 8219Z) : 30 %
- Activités de prépresse (Naf 1813Z) : 28 %
- Autre imprimerie (labeur) (Naf 1812Z) : 11 %
- Activités des sociétés holding (Naf 6420Z) : 10 %

*Les autres entreprises appartiennent essentiellement aux autres activités de soutien aux entreprises (8299Z), activités d'agence de publicité (7311Z), de design (7410Z), autres éditions de soutien aux entreprises (5819Z), activités de traduction et d'interprétariat (7430Z).*

**Les données analysées** dans notre étude sont celles de l'année 2017 :

- Les informations concernant les salariés, les entreprises, les montants collectés sont issues de la collecte encaissée au cours de l'année 2017 (collecte au 28 février 2017 et versements enregistrés jusqu'au 31 décembre) ;
- Les informations liées à l'activité formation (dossiers, engagements, durée de la formation, stagiaires...) sont extraites des dossiers engagés en 2017.

# SOMMAIRE

Le champ d'action d'AGEFOS PME - CGM . . . . .	6
Moyens financiers de l'activité formation . . . . .	9
Engagements de financement . . . . .	13
Plan de formation des entreprises de moins de 11 salariés . . . . .	14
Plan de formation des entreprises de 11 salariés et plus . . . . .	19
Professionalisation . . . . .	24
Période de professionalisation . . . . .	25
Contrat de professionalisation . . . . .	27
Mesures pour l'emploi . . . . .	31
Mesures en faveur du développement des compétences . . . . .	36
Apprentissage . . . . .	37
Annexes . . . . .	39

# SYNTHÈSE

La réforme de la formation professionnelle de 2014 avait freiné la mise en œuvre des projets de formation dans les entreprises du secteur de la Communication graphique malgré deux accords paritaires de branche. En 2017, l'activité se stabilise, malgré la contraction du secteur qui se poursuit. Les entreprises commencent sans doute à s'appropriier les nouvelles dispositions portées par cette réforme :

- La collecte gérée par AGEFOS PME-CGM recule de 5 % par rapport à 2016, impactée par les restructurations (-2,5 % d'entreprises et -3 % de salariés). En 2017, le secteur compte 50 750 salariés employés dans 4 145 entreprises ;
- Les engagements financiers globaux (13,38 M €, soit +60 K €) et le nombre de stagiaires (9 053, soit +24) se stabilisent.

Dans ce cadre, l'activité formation diffère selon les dispositifs :

- **Les engagements liés au Plan de formation reculent de 12 %** avec un repli du nombre de dossiers cofinancés et une moindre durée de la formation dans les entreprises de moins de 11 salariés (25 heures en 2017 contre 28 heures en 2016). Toutefois, le nombre de stagiaires progresse légèrement (+4 %), grâce au Plan de formation des entreprises de 11 salariés et plus. Dans les entreprises de moins de 11 salariés, le taux d'accès à la formation recule de deux points (20 %) et augmente d'autant dans les entreprises

de 11 salariés et plus (14 %)<sup>1</sup>. Les actions liées à la manutention/transport et à la prévention/sécurité, reconnues prioritaires<sup>2</sup> par la CPNEFP, progressent ;

- **La période de professionnalisation**, orientée par la Commission paritaire de suivi vers des actions qualifiantes plus longues, a été **moins mobilisée**. On compte quatre fois moins de stagiaires (215 en 2017) mais la durée moyenne de formation est multipliée par quatre (82 heures) ;
- **Les embauches en contrat de professionnalisation sont en hausse** (428 contrats, soit +29 %), témoignant de la dynamique de recrutement du secteur et du manque de professionnels qualifiés sur le marché du travail. La moitié des contrats porte sur le cœur de métier et un quart des stagiaires est recruté en contrat à durée indéterminée ;
- **Le Compte personnel de formation continue à monter en puissance. 664 stagiaires l'ont mobilisé en 2017 (+68 % par rapport à 2016)**, principalement sur le temps de travail. Ces formations, certifiantes ou qualifiantes, concernent une grande majorité d'actions d'ordre réglementaire (CACES, SST...) et des formations transversales (bureautique, langues étrangères...).

Pour compléter ces dispositifs de formation, AGEFOS PME - CGM accompagne les projets des entreprises et des salariés :

<sup>1</sup> Ce taux d'accès est partiel. Il ne tient compte que des stagiaires ayant bénéficié d'une formation prise en charge par AGEFOS PME-CGM. Ne sont pas intégrés les stagiaires ayant suivi des formations financées directement par l'entreprise ou par un OPCA interprofessionnel.

<sup>2</sup> Les thématiques de formations suivantes ont été définies comme prioritaires pour la branche des IG (décision CPNEFP du 12 juin 2017) : CCPI Tutorat en entreprise, CCPI Création d'un module de formation interne, pénibilité au travail, gestes et postures, référents santé et sécurité des entreprises, brevet de secourisme et recyclage, bonnes pratiques en santé et sécurité au travail, risques psycho-sociaux. La prise en charge des frais pédagogiques liés à ces actions est assurée par les fonds mutualisés des contributions légales.

- **Levée de financements supplémentaires auprès des partenaires institutionnels :** 1,83 M € ont été utilisés en 2017 pour cofinancer 3,19 M € de projets. Depuis trois ans, une part croissante de subventions émane du FPSPP. En 2017, elle représente 79 % des subventions mobilisées ;
- **Cofinancement des actions en faveur des demandeurs d'emploi** (budget de 453 000 €) et des actions destinées aux salariés en chômage partiel ;
- **Soutien à la formation des jeunes** en subventionnant les sections des 17 CFA partenaires de la branche (budget de 1,53 M €) ;
- **Répartition des fonds « libres » de la taxe d'apprentissage** (530 K €) auprès des établissements de la branche.

Les conditions actuelles de financement de la formation seront radicalement modifiées par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », adoptée le 1<sup>er</sup> août 2018. Cette réforme devrait transformer profondément l'environnement de la formation professionnelle initiale et continue, y compris celui des OPCA, futurs OPCOM (Opérateurs de compétences) dont les missions évolueront. La politique de l'emploi et de la formation du secteur de la Communication graphique devra donc à nouveau s'adapter, pour répondre aux besoins importants de la branche dans ce nouveau cadre.



ENTREPRISES ADHÉRENTES

**4 145**

dont 3 044  
imprimeries



SALARIÉS

**50 750**

dont 39 590  
dans les imprimeries



PROFIL

**53 %**

d'ouvriers



**65 %**

sont des hommes

# LE CHAMP D'ACTION D'AGEFOS PME - CGM

## Les entreprises adhérentes

### Un recul de 2,5 % des entreprises adhérentes

Avec 4 145 entreprises, le nombre d'adhérents continue à reculer en 2017, dans les mêmes proportions que ces cinq dernières années.

Le secteur de l'imprimerie se replie dans une moindre mesure (-3,5 % contre -5 % en 2016). Il perd 110 adhérents, dont 30 % d'entreprises de 11 salariés et plus. Les entreprises de 50 à 99 salariés ont été particulièrement affectées par une dizaine de restructurations ou disparitions<sup>3</sup>. Dans les autres secteurs d'activité, l'évolution du nombre d'adhérents est très variable :

- La RBD (82 entreprises) poursuit sa restructuration, et perd, comme en 2016, une dizaine d'adhérents dont une entreprise de plus de 100 salariés<sup>4</sup> ;
- Le Routage (250 entreprises) perd seulement 7 entreprises contre 23 en 2016<sup>5</sup> ;
- La Sérigraphie compte 15 adhérents de moins en 2017, notamment dans les TPE, alors qu'elle en avait gagné 6 en 2016 ;
- Dans les « autres branches », le nombre de TPE continue à progresser mais de façon moins marquée (+39 contre +74 en 2016). La part des entreprises relevant de l'activité « photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau » (code Naf 8219Z) progresse.

<sup>3</sup> Advertising Content, Rockson Roto Sud Impression et Impressions Presses de Bretagne ont été liquidées. Les entités CCL Label versent leurs contributions à OPCA 3+.

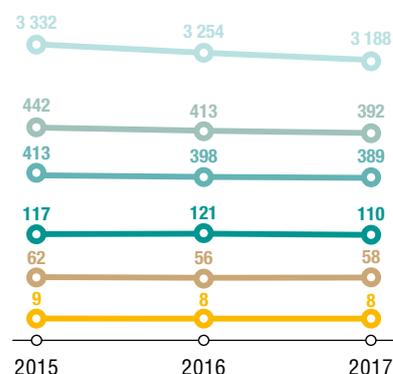
<sup>4</sup> E Lomag (134 salariés en 2016), en redressement judiciaire, n'a pas versé ses contributions formation.

<sup>5</sup> Diam (103 salariés en 2016) et Taylor ont fusionné pour devenir Kal-liste.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ADHÉRENTES PAR BRANCHE<sup>(6)</sup>

Branche	2016	2017	Evolution en %
Imprimerie	3 154	3 044	- 3,5 %
RBD	94	82	- 12,8 %
Sérigraphie	451	436	- 3,3 %
Routage	257	250	- 2,7 %
Autres branches	294	333	+ 13,3 %
Total	4 250	4 145	- 2,5 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES ADHÉRENTES PAR TAILLE

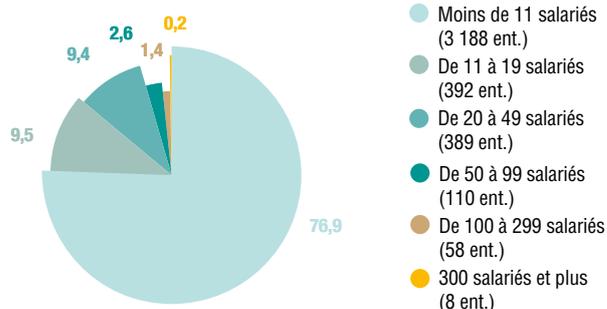


<sup>6</sup> Les entreprises adhérentes sont celles qui ont versé leurs contributions au cours d'une année (versements au 28 février et versements enregistrés jusqu'au 31 décembre).

Depuis la loi de finances 2016, la contribution au financement de la formation professionnelle continue des entreprises employant 10 salariés a été modifiée. Celles-ci versent désormais les mêmes contributions que celles de 1 à 9 salariés. Cette modification a un impact direct sur la répartition des adhérents. Dans ce rapport, la tranche des moins de 11 salariés se substitue donc à celle des moins de 10 salariés. 110 entreprises ont changé de tranche et rejoint celle des moins de 11 salariés.

La répartition des entreprises entre ces nouvelles tranches (moins de onze salariés, 11 à 49 salariés) reste stable par rapport à 2016.

#### RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR TAILLE (EN %)



**77 %** des entreprises emploient moins de 11 salariés

## Les salariés

### Un recul de 3 % des effectifs salariés

Le secteur de la Communication graphique compte 50 750 salariés en 2017 avec des effectifs qui reculent dans les mêmes proportions qu'en 2016 (-1 659 salariés).

L'imprimerie passe sous la barre des 40 000 salariés (39 590 salariés) soit une baisse de 4 % de ses effectifs.

Les effectifs de la RBD reculent fortement (-20 %, soit 264 salariés) en raison des restructurations et après la disparition de plusieurs entreprises.

Le Routage enregistre une très légère progression de ses effectifs, malgré le recul du nombre d'adhérents, grâce à une entreprise de plus de 100 salariés qui verse à nouveau ses contributions à AGEFOS PME - CGM<sup>7</sup>.

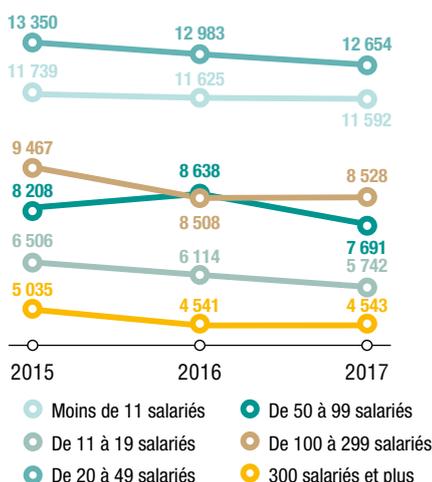
Dans le secteur de la Sérigraphie, les effectifs restent stables malgré le recul du nombre d'entreprises.

#### ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES SALARIÉS PAR BRANCHE

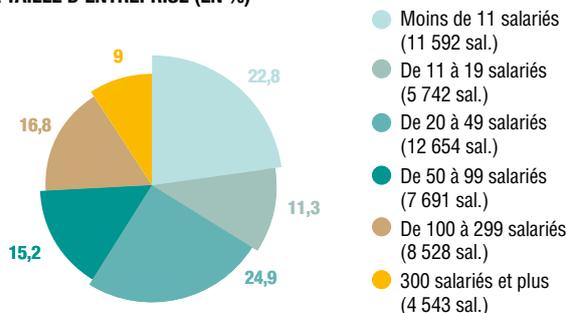
Branches	2016	2017	Evolution en %
Imprimerie	41 251	39 590	↘ - 4,0 %
RBD	1 391	1 127	↘ - 19 %
Sérigraphie	3 437	3 435	↘ - 0,1 %
Routage	4 985	5 088	↗ + 2,1 %
Autres branches	1 345	1 510	↗ + 12,3 %
<b>Total</b>	<b>52 409</b>	<b>50 750</b>	<b>↘ - 3,2 %</b>

<sup>7</sup> La société Koba verse à nouveau ses contributions à AGEFOS PME - CGM en 2017.

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



#### RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



**1/4** des salariés sont employés dans des entreprises de 100 salariés et plus

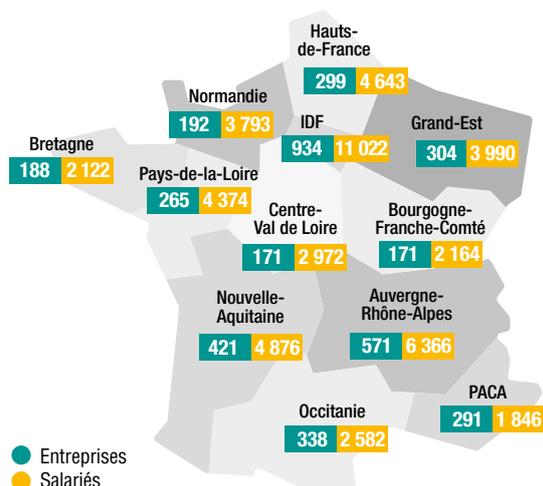
## Les régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes concentrent toujours 1/3 des entreprises et des salariés

Les deux régions regroupant le plus grand nombre d'entreprises et de salariés restent l'Île-de-France (23 % des entreprises et 22 % des salariés) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (14 % des entreprises et 13 % des salariés).

La région où l'on observe le recul le plus important du nombre d'adhérents en 2017 est le Centre-Val de Loire (-7,5 % contre -2,5 % en moyenne au niveau national). C'est en PACA que le nombre de salariés enregistre, comme en 2016, la baisse la plus significative (-10 %)⁸.

⁸ Advertising Content (96 salariés) et Rockson Roto Sud Impression (87 salariés) ont été liquidés

## NOMBRE D'ENTREPRISES ET DE SALARIÉS PAR RÉGION



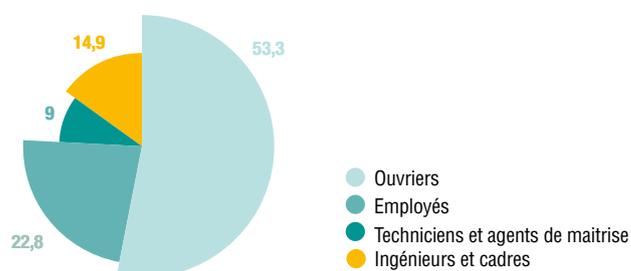
## Comme en 2016, 53 % des salariés appartiennent à la catégorie « ouvriers »

La répartition des salariés par profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) est identique à celle observée en 2016.

Elle diffère selon la taille des entreprises. Dans les structures de moins de 11 salariés, on compte 35 % d'ouvriers contre 58 % dans les entreprises de 11 salariés et plus.

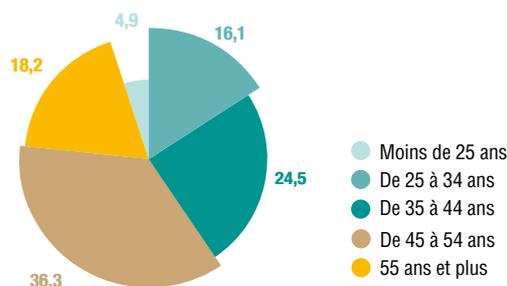
Ceci s'explique par le poids naturellement plus important des fonctions transversales dans les petites structures.

## RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR PCS (EN %)



L'âge moyen des salariés des Industries graphiques progresse de 2 à 3 mois chaque année⁹ : il est de 44,2 ans en 2017, toutes PCS confondues. 37 % des salariés des Industries graphiques sont âgés de 50 ans et plus contre 30 % dans l'industrie.

## RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÂGE (EN %)



Source : données du groupe Lourmel 2016

## Plus de 5 200 départs à la retraite d'ici 2022

A partir de l'âge des salariés en 2016, nous pouvons estimer le nombre des départs à la retraite d'ici 2022 dans les activités les plus importantes : environ 3 dirigeants sur 10 et 1 salarié sur 10 occupant un emploi dans l'impression traditionnelle, le prépresse et la finition devraient partir à la retraite d'ici 2022.

## DÉPARTS À LA RETRAITE

Année	2017 (10)	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre	927	538	841	945	969	1 012

NB : les prévisions de départ à la retraite sont calculées à partir de l'âge des salariés en 2016. L'analyse admet par postulat que les effectifs actuels seront encore présents dans les entreprises dans les années considérées.

⁹ AGEFOS PME - CGM ne dispose pas de l'ensemble des données relatives à l'âge des salariés dans les entreprises adhérentes. Pour analyser cette variable, nous avons choisi d'utiliser les données du groupe Lourmel dont le champ est plus restreint. Elles regroupent les entreprises relevant des codes Naf 1812Z, 1813Z, 1814Z alors que les données d'AGEFOS PME - CGM concernent les entreprises relevant des CCN de l'imprimerie de labour et des Industries graphiques, de la Sérigraphie et de la Logistique de communication écrite directe.

¹⁰ Les estimations de départ à la retraite en 2017 intègrent les salariés âgés de 61 ans en 2016 (336 salariés) et ceux âgés de 62 ans et plus (591 salariés).



COLLECTE « GÉRÉE »  
PAR AGEFOS PME - CGM<sup>11</sup>

**18,37 M €**

4 145 entreprises  
50 750 salariés



COLLECTE PAR DISPOSITIF  
ET PAR TAILLE

**10,16 M €**

Plan de formation

**4,42 M €**

Professionalisation

**2,50 M €**

Compte personnel de formation

**1,98 M €**

Service à la branche

**4,19 M €**

Entreprises de moins de 11 salariés

**8,08 M €**

Entreprises de 11 à 49 salariés

**6,1 M €**

Entreprises de 50 salariés et plus



COFINANCEMENTS

**1,83 M €**

de subventions utilisées  
pour 3,19 M €  
de projets cofinancés

# MOYENS FINANCIERS DE L'ACTIVITÉ FORMATION

## Collecte

### Une loi en 2014 et deux accords en 2015

Depuis la loi du 5 mars 2014, les entreprises doivent s'acquitter d'une contribution unique et mutualisée pour financer la formation professionnelle. La contribution légale s'élève à 0,55 % de la masse salariale pour les entreprises de moins de 11 salariés et à 1 % pour les entreprises de 11 salariés et plus. Dans ce nouvel environnement juridique, les partenaires sociaux de la branche se sont dotés de moyens financiers supplémentaires pour renforcer et accompagner la politique de l'emploi et de la formation professionnelle continue. Deux accords de branche qui instaurent des contributions conventionnelles ont été signés :

- L'accord paritaire national du 7 octobre 2015 pour les entreprises relevant de la Convention collective nationale des entreprises de Logistique de communication écrite directe ;
- L'accord paritaire national du 30 octobre 2015 pour les entreprises relevant de la Convention collective nationale de l'Imprimerie et des Industries graphiques.

### Les entreprises de 10 salariés changent de tranche en 2017

En 2017, les taux des contributions légales et conventionnelles sont restés identiques sauf pour les entreprises de 10 salariés (cf annexe 1). La loi de finances 2016 (JO du 30 décembre 2015) a limité les effets de seuil des TPE/PME et assujetti les entreprises de 10 salariés aux mêmes contributions que celles de 1 à 9 salariés. En 2017, cette décision a concerné 110 entreprises de 10 salariés qui ont changé de tranche d'effectifs et sont aujourd'hui redevables de la contribution au financement de la FPC au taux de 0,55 % au lieu de 1 %.

Dans ce rapport, l'analyse des dispositifs de formation et de l'évolution du nombre d'entreprises et de salariés porte donc sur la tranche des moins de 11 salariés et non sur celle des moins de 10. La comparaison des données 2017 avec celles de 2016 s'effectuera avec une attention particulière puisque les périmètres 2016 et 2017 ne sont pas totalement comparables.

<sup>11</sup> Intègre la contribution conventionnelle de service à la branche.

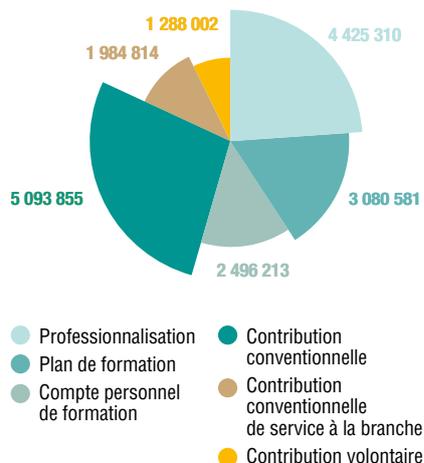
## 46 % des contributions sont supra-légales

AGEFOS PME - CGM a collecté 23 106 964 €<sup>12</sup> en 2017 dont 18 368 776 € sont gérés par l'OPCA, soit une baisse de 5 % par rapport à 2016. Les taux de contribution des adhérents étant identiques à ceux de l'an dernier, ce recul est lié à la fois aux restructurations qui impactent la filière et à la baisse des contributions volontaires encaissées en 2017.

En 2017, 54 % de la collecte gérée par l'OPCA relèvent des contributions légales et 46 % des contributions supra-légales (conventionnelles et volontaires).

<sup>12</sup> AGEFOS PME - CGM a collecté pour autrui 4,73 M € : 2,53 M € ont été reversés au Fongecif au titre du CIF et 2,20 M € au FPSPP pour soutenir les formations visant à qualifier les salariés et les demandeurs d'emploi.

### COLLECTE « GÉRÉE » PAR AGEFOS PME - CGM (EN €) ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS ET DE 11 SALARIÉS ET PLUS



Nombre d'adhérents : 4 145  
Collecte totale : 18 368 776 €

NB : la contribution conventionnelle est destinée à développer la formation professionnelle continue et les compétences des salariés dans les entreprises.

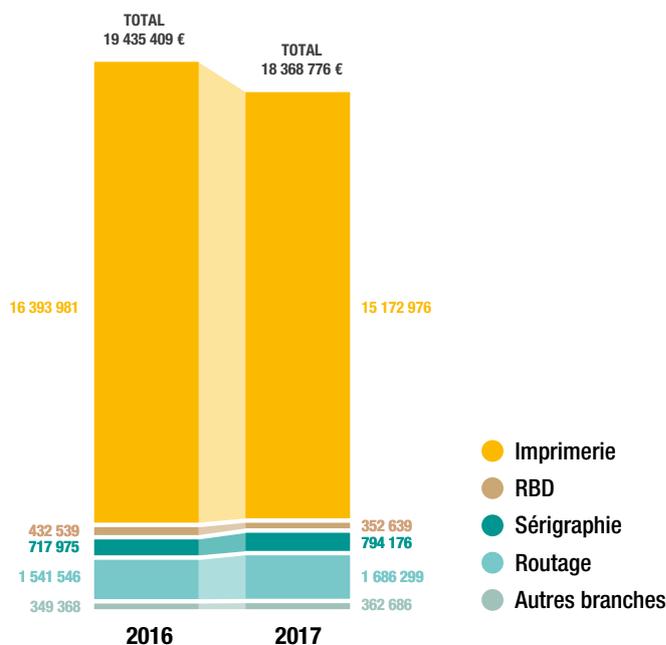
La contribution conventionnelle de service à la branche est destinée à contribuer au financement des services de l'OPCA propres à assurer le développement de la formation professionnelle.

## L'Imprimerie et la RBD en net recul

L'imprimerie et la RBD, impactées par les restructurations et la baisse des contributions volontaires enregistrent une baisse de la collecte de respectivement 7 % et 18 %.

Dans les secteurs de la Sérigraphie et du Routage, les montants collectés augmentent, au contraire, de 10 %. On enregistre une progression des contributions volontaires en Sérigraphie et des contributions légales et conventionnelles dans le Routage.

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE « GÉRÉE » PAR AGEFOS PME - CGM (EN €) ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS ET DE 11 SALARIÉS ET PLUS



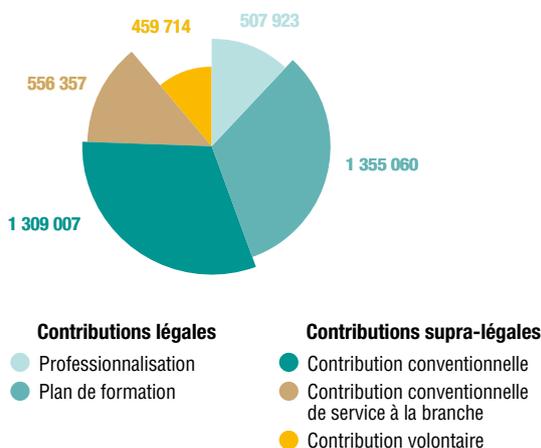
## Moins de 11 salariés : une collecte stable

La collecte s'est stabilisée en 2017 (+1 %) avec des taux de contribution identiques à ceux de 2016. Le passage de la typologie des entreprises de moins de 10 salariés à celle des moins de 11 salariés (loi de finances 2016) a eu un effet quasiment neutre sur la collecte des entreprises de moins de 11 salariés.

On enregistre une légère progression des contributions légales et supra-légales (de 2 % pour la contribution conventionnelle de service à la branche à 6 % pour la professionnalisation). Seules les contributions volontaires encaissées reculent (-23 %) en raison des nouvelles modalités de financement<sup>13</sup> des projets cofinancés qui permettent d'augmenter la prise en charge des frais pédagogiques et donc de minorer l'appel de versements volontaires.

<sup>13</sup> Les frais pédagogiques ont été financés à hauteur de 60 €/heure en 2017 (30 à 40 €/heure en 2016).

### COLLECTE ISSUE DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS (EN €)

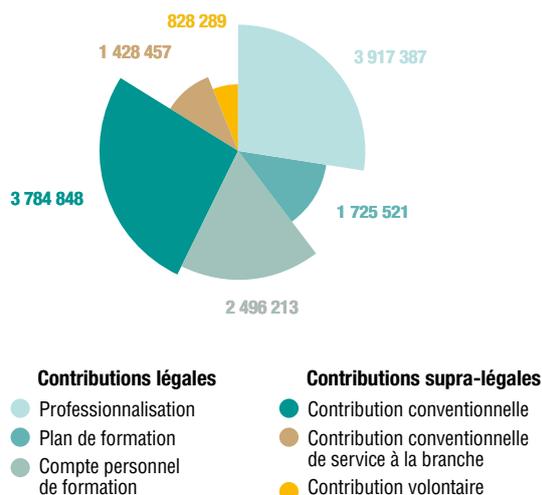


Nombre d'adhérents : 3 188  
Collecte globale : 4 188 061 €

## 11 salariés et plus : un recul de 7 %

Pénalisée par les restructurations, la collecte recule de 7 %, en 2017. Toutes les contributions légales et supra-légales baissent de 3 à 5 %, à l'exception des contributions volontaires encaissées en 2017 qui reculent davantage (-37 %) avec la baisse du nombre de dossiers cofinancés (en particulier par le FPSPP).

### COLLECTE ISSUE DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS (EN €)



# Cofinancements

## 1,83 M € de subventions pour 3,19 M € de projets cofinancés

En 2017, le montant total des projets bénéficiant de cofinancements, 3 189 434 €, recule de 16 %. Mais le montant total des subventions utilisées, 1 828 519 €, pour un effectif total de 1 600 stagiaires, progresse de 6 %.

Trois régions ont majoritairement développé les cofinancements : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France et Hauts-de-France. Ces trois grands bassins graphiques ont, à eux seuls, mobilisé 67 % des cofinancements.

Les orientations de la politique de cofinancement se confirment en 2017, avec une part croissante de subventions émanant du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels). Celles-ci représentent désormais 79 % du total des cofinancements mobilisés.

En 2017, le FPSPP Dotation TPE a permis d'accompagner la formation de 686 stagiaires grâce à une subvention totale de 956 000 € pour un projet global de 1 311 K €. Ces projets sont le plus souvent liés à des investissements importants axés vers la conquête de nouveaux marchés, dans le numérique, le grand format, le Web etc. mais aussi à la réorganisation des entreprises ou à la maîtrise de la qualité. La dotation PME du FPSPP a concerné 275 stagiaires avec une subvention de 253 000 € pour un projet global de 510 600 €.

Dans le cadre d'appels à projet, le FPSPP propose d'autres dispositifs : le chômage partiel (29 stagiaires pour une subvention de 35 K €), la POEI (16 stagiaires pour une subvention de 23 K €) et la POEC (31 stagiaires pour une subvention de 61 K €).

La préparation opérationnelle à l'emploi (POE) permet de former des demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins que font remonter les entreprises. Un centre partenaire de la branche, Amigraf, a ainsi organisé trois sessions de formation, dont deux consacrées au prépresse et au Web et une axée sur l'impression et le façonnage.

Le FPSPP s'est donné comme priorité d'accompagner les entreprises dans la transition numérique. Celles-ci bénéficient d'actions individuelles de formation réalisées en intra, tenant compte de leurs spécificités et leur permettant de se réorganiser pour migrer vers la digitalisation. Parmi les thèmes abordés : la gestion des flux, la maîtrise d'un ERP ou l'accompagnement au changement.

A contrario, les cofinancements régionaux sont, comme en 2016, en très forte baisse. Depuis le changement de majorité régionale, deux partenaires institutionnels de la branche, les Conseils régionaux des Hauts-de-France et d'Île-de-France financent désormais, en priorité, les politiques de soutien à l'emploi et à l'apprentissage au détriment de la formation continue des salariés.

Seul le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes continue à soutenir fortement la politique de développement des compétences menée par la branche. Sa contribution représente 15 % des cofinancements totaux réalisés, pour 220 stagiaires.

	Pays-de-la-Loire (€)	Auvergne-Rhône-Alpes (€)	Hauts-de-France (€)	Île-de-France (€)	Montant subvention utilisée (€)	Stagiaires (nombre)	Montant total des actions (€)
EDEC	14 807		13 351		28 158	62	105 054
Conseil régional		282 025			282 025	220	644 005
FSE				51 723	51 723	82	208 351
FPSPP DOTATION TPE					956 816	686	1 311 867
FPSPP DOTATION PME			18 788		253 127	275	510 639
FPSPP CHOMAGE PARTIEL					35 799	29	55 977
FPSPP POEI					23 189	16	23 189
FPSPP POEC					61 014	31	81 353
FPSPP CLEA					20 400	34	20 400
<b>Total</b>	<b>14 807</b>	<b>282 025</b>	<b>32 138</b>	<b>51 723</b>	<b>1 828 519</b>	<b>1 600</b>	<b>3 189 434</b>

NB : des dossiers de la région Hauts-de-France bénéficient de deux cofinancements (EDEC et FPSPP). Le nombre de stagiaires et le montant total des actions ont été valorisés sur le FPSPP Dotation PME.



NOMBRE DE STAGIAIRES

9 053



ENGAGEMENTS GLOBAUX

13,38 M €

# ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

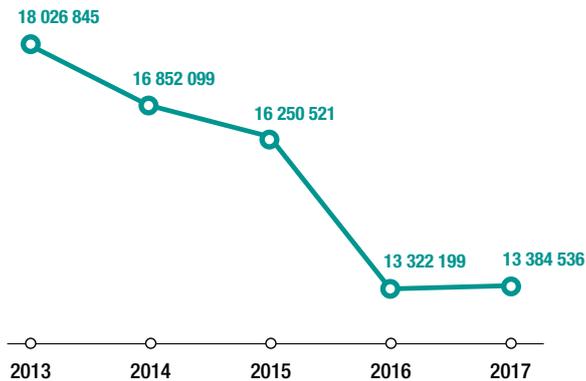
## Les engagements et le nombre de stagiaires se sont stabilisés en 2017<sup>14</sup>

Après le fléchissement de l'activité formation lié à la réforme, moyens financiers et dépenses semblent s'être ajustés en 2017. Les engagements (+60 K €) et le nombre de stagiaires (+24) sont stables. L'évolution majeure concerne le contrat de professionnalisation qui continue de progresser, témoignant de la dynamique de recrutement du secteur et du manque de professionnels qualifiés sur le marché du travail.

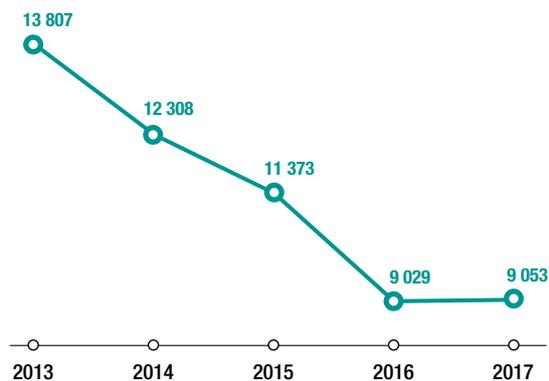
A noter également le dispositif du Compte personnel de formation qui poursuit sa montée en puissance.

<sup>14</sup> Les données liées aux engagements et aux stagiaires intègrent tous les dispositifs de formation : PFE moins de 11 salariés, PFE 11 salariés et plus, période de professionnalisation, contrat de professionnalisation, formation tuteurs, DIF portable (jusqu'en 2014), CPF (depuis 2015), demandeurs d'emploi.

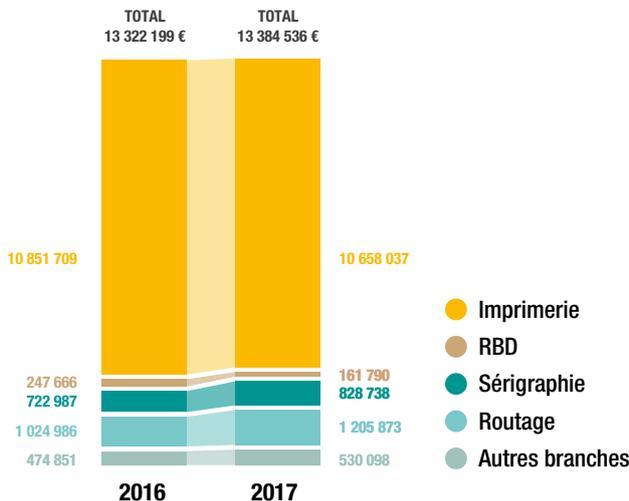
ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS GLOBAUX (EN €)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES



ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS GLOBAUX PAR BRANCHE (EN €)



L'évolution des engagements suit les restructurations du secteur et affiche un repli dans l'imprimerie (-2 %) et la RBD (-35 %). Les montants engagés progressent dans la Sérigraphie (+15 %) et le Routage (+18 %) notamment grâce aux dossiers cofinancés dans le cadre du Plan de formation.



COLLECTE

**3,12 M €**3 187 adhérents  
11 586 salariés

ENGAGEMENTS

**2,59 M €**1 074 dossiers  
2 306 stagiaires  
56 526 heures stagiairesCARACTÉRISTIQUES  
DES ACTIONS**66 %**

d'actions « cœur de métier »

**25 heures**

par stagiaire en moyenne

TAUX D'ACCÈS DES  
SALARIÉS  
À LA FORMATION**20 %**

# PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

## Collecte

### Une collecte identique à celle de 2016

La collecte réalisée au titre du Plan de formation se compose des contributions légales (1 355 060 €), conventionnelles (1 309 007 €) et volontaires (459 714 €). Ces dernières peuvent être versées pour soutenir des projets de formation particuliers, dans le cadre, notamment, de cofinancements par le FPSPP.

En 2017, la collecte est restée stable grâce aux 110 entreprises de 10 salariés qui ont rejoint cette tranche d'effectifs et à l'augmentation du nombre d'adhérents et des montants collectés dans les « autres branches ».

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

Adhérents (en nombre)	<b>3 187</b>	=
Effectifs salariés (en nombre)	<b>11 586</b>	↗ + 5,5 %
Montant collecté <sup>15</sup> (€)	<b>3 123 781</b>	=
Versement moyen (€)	<b>980 €</b>	=
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

<sup>15</sup> Les montants collectés concernent les collectes encaissées au cours de 2017 (collecte au 28 février et versements enregistrés jusqu'au 31 décembre).

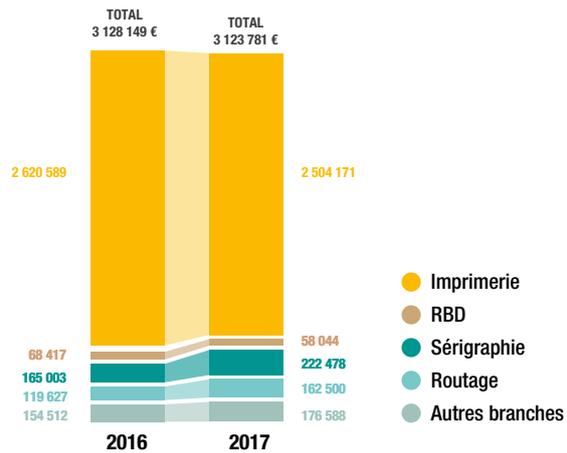
### Les contributions volontaires ont reculé de 23 %

Les contributions légales et conventionnelles ont progressé chacune de 5 % alors que les contributions volontaires encaissées en 2017 ont reculé de 23 %. Comme nous l'avons déjà précisé, les nouvelles modalités de prise en charge mises en place par AGEFOS PME, pour les projets FPSPP cofinancés 2017<sup>16</sup>, ont permis d'augmenter le cofinancement des frais pédagogiques et ont donc généré moins de versements volontaires.

<sup>16</sup> Les frais pédagogiques ont été financés à hauteur de 60 €/heure en 2017 (30 à 40 €/heure en 2016).

## ÉVOLUTION DE LA COLLECTE PFE MOINS DE 11 SALARIÉS PAR BRANCHE (EN €)

Alors que dans les secteurs de la Sérigraphie et du Routage, la collecte progresse, elle recule de 4 % dans l'Imprimerie et de 15 % dans la RBD. Ces baisses s'expliquent par le recul des contributions volontaires.



## Engagements

### L'activité formation en léger recul

Si le nombre de stagiaires fléchit légèrement (-3,8 %) par rapport à 2016, les engagements reculent plus largement (10 %). Ce fléchissement est notamment lié au recul de la durée moyenne de formation (25 heures en moyenne au lieu de 28 heures en 2016).

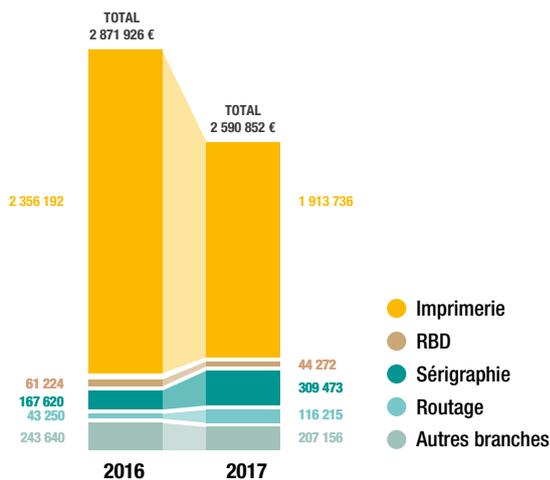
### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Nombre de dossiers	1 074	↘ - 0,9 %
Nombre de stagiaires	2 306	↘ - 3,8 %
Engagements (€)	2 590 852	↘ - 9,8 %
Nombre d'heures stagiaires	56 526	↘ - 17,1 %
Engagement moyen par stagiaire (€)	1 124	↘ - 6,2 %
Coût moyen horaire par stagiaire (€)	46	↗ + 8,8 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	25	↘ - 13,8 %

▲ 2017      ▲ 2016 > 2017

L'évolution des engagements suit celle de la collecte enregistrée en 2017 et affiche un repli sensible (-19 %) dans les Imprimeries. Dans la Sérigraphie et le Routage, au contraire, les dossiers cofinancés ont permis d'augmenter les montants engagés (Sérigraphie x2 et Routage x3).

### ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (EN €)



### RAPPEL DES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Secteurs	Budget annuel mis à disposition	Frais de formation	Autres frais de formation
Imprimerie - RBD	3 000 € et à hauteur du montant de la contribution versée à AGEFOS PME - CGM si celle-ci est supérieure à 3 000 €	40 €/h par stagiaire pour les formations de conduite de machine d'impression et de finition	Pas de prise en charge des rémunérations et charges, ni des frais annexes (sauf cofinancement)
Routage	2 250 € et à hauteur du montant de la contribution versée à AGEFOS PME - CGM si celle-ci est supérieure à 2 250 €	30 €/h par stagiaire pour toute autre formation +10 €/h pour les centres habilités CQP	
Sérigraphie Autres branches	1 500 €	Plafond de 50 €/h par stagiaire pour des actions prioritaires <sup>17</sup>	

<sup>17</sup> Les thématiques de formations suivantes ont été définies comme prioritaires pour la branche des IG (décision CPNEFP du 12 juin 2017) : CCPI Tutorat en entreprise, CCPI Création d'un module de formation interne, pénibilité au travail, gestes et postures, référents santé et sécurité des entreprises, brevet de securisisme et recyclage, bonnes pratiques en santé et sécurité au travail, risques psycho-sociaux. La prise en charge des frais pédagogiques liée à ces actions est assurée par les fonds mutualisés des contributions légales.

## Le taux d'accès à la formation des salariés baisse de deux points (20 %)

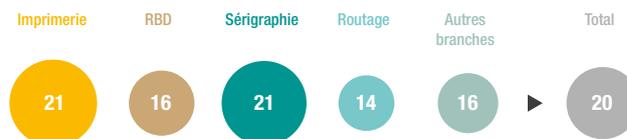
Le taux d'accès recule légèrement quelle que soit la taille des entreprises dont l'effectif est compris entre 1 et 10 salariés. Pour l'ensemble des OPCA, le taux d'accès des salariés à la formation est égal à 11 % en 2016 (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA FORMATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



Le taux d'accès recule sensiblement dans l'Imprimerie (-3 points) et progresse d'autant dans la Sérigraphie et le Routage.

### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA FORMATION PAR BRANCHE (EN %)



## 25 % des TPE ont demandé le financement d'un dossier dans le cadre du Plan de formation

La part des adhérents qui ont recours aux services de l'OPCA progresse de deux points en 2017 et reste deux fois plus importante dans les entreprises de 5 à 10 salariés que dans les très petites entreprises.

### PART DES ADHÉRENTS AYANT RECOURS AUX SERVICES DE L'OPCA PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



La part des adhérents ayant recours aux services de l'OPCA progresse dans l'ensemble des secteurs d'activité.

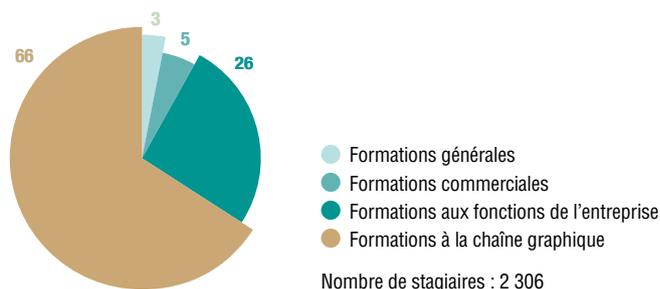
### PART DES ADHÉRENTS AYANT RECOURS AUX SERVICES DE L'OPCA PAR BRANCHE (EN %)



# Caractéristiques des actions de formation

**2/3** des formations concernent la chaîne graphique, comme les années précédentes

RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)



**Formations à la chaîne graphique** : prépresse, impression traditionnelle, impression numérique, façonnage et routage, multimédia, devis et fabrication / gestion de production, flux de production normalisé/standardisation des procédés, environnement et développement durable.

**Formations aux fonctions de l'entreprise** : informatique, démarche qualité, manutention / transport / magasinage, direction entreprise / management, comptabilité / gestion et finances, ressources humaines / communication/formation, secrétariat /bureautique, prévention / sécurité.

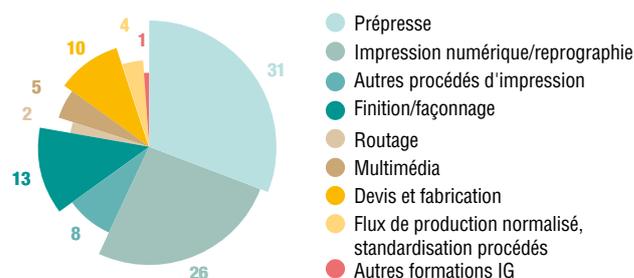
**Formation commerciale** : achat, gestion commerciale, vente, marketing.

**Formation générale** : langues, droit, sciences sociales, économie, droit, développement des capacités comportementales et relationnelles.

## Trois fois plus de formations à l'impression numérique

La part des formations à l'impression recule au profit des formations liées au devis et à la fabrication (+4 points) et à la finition/routage (+2 points). Parmi les actions dédiées à l'impression, comme en 2016, les actions dédiées à l'impression numérique sont trois fois plus nombreuses que celles liées aux autres procédés.

RÉPARTITION DES FORMATIONS À LA CHAÎNE GRAPHIQUE SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)



## Formations aux fonctions de l'entreprise : la manutention/transport en hausse

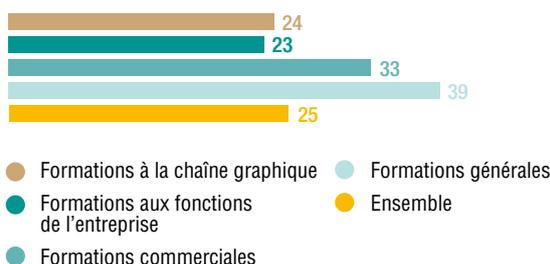
Les formations à la comptabilité restent les plus suivies (27 %) (cf annexe 3). La principale évolution concerne les actions liées à la manutention/transport (CACES, utilisation des échafaudages...) qui progressent nettement (+8 points), notamment sous l'impulsion de la dotation du FPSPP.

## La durée moyenne de formation par stagiaire passe de 28 à 25 heures

Stable depuis deux ans, la durée moyenne de formation recule aussi bien dans les formations à la chaîne graphique (-3 heures) que les formations aux fonctions de l'entreprise (-5 heures). Ce qui s'explique par la courte durée des actions en manutention/transport.

Dans l'ensemble des OPCA, la durée moyenne de formation s'élève à 33 heures en 2016 (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

DURÉE MOYENNE DES ACTIONS PAR TYPES DE FORMATION (EN HEURES)



## Caractéristiques des stagiaires

### L'accès à la formation concerne davantage l'encadrement

En 2017, le taux d'accès à la formation recule légèrement dans chaque PCS<sup>18</sup>. Comme dans les autres secteurs d'activité, l'encadrement (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) accède davantage à la formation que les ouvriers et les employés.

En 2017, le taux d'accès recule de deux points pour les femmes et pour les hommes.

<sup>18</sup> PCS : professions et catégories socioprofessionnelles

### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA FORMATION PAR PCS (EN %)



### TAUX D'ACCÈS HOMMES/FEMMES À LA FORMATION (EN %)



### Le profil des stagiaires évolue peu

La nature des formations suivies dans les entreprises de moins de 11 salariés a peu varié depuis cinq ans. Aussi, le profil des stagiaires a-t-il peu évolué (cf annexe 3) :

- 43 % sont des employés ;
- 45 % sont âgés de 45 ans et plus, en adéquation avec la pyramide des âges de la branche ;
- 42 % des stagiaires sont des femmes ;
- 68 % ont un niveau Bac ou supérieur.





COLLECTE

**6,34 M €**

958 adhérents  
39 164 salariés



ENGAGEMENTS

**4,32 M €**

1 797 dossiers  
5 316 stagiaires  
101 197 heures stagiaires



CARACTÉRISTIQUES  
DES ACTIONS

**70 %**

d'actions transversales

**19 heures**

par stagiaire en moyenne



TAUX D'ACCÈS  
DES SALARIÉS  
À LA FORMATION

**14 %**

# PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

## Collecte

### Une collecte en recul de 10 %

La collecte réalisée au titre du Plan de formation se compose des contributions légales (1 725 521 €), conventionnelles (3 784 848 €) et volontaires (828 289 €). Ces dernières peuvent être versées pour soutenir des projets de formation, notamment de cofinancements par le FPSP. Deux ans après l'entrée en vigueur de la réforme, les entreprises se sont appropriées les nouvelles contributions et construisent leurs projets de formation en tenant compte des moyens financiers qu'elles peuvent mobiliser. Plusieurs facteurs expliquent la baisse de 10 % de la collecte 2017 :

- Les restructurations et les disparitions d'entreprises qui entraînent une diminution des contributions légales et conventionnelles (-3 %) ;
- Le recul des contributions volontaires (-37 %).

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

Adhérents (en nombre)	958	↘ -9,8 %
Effectifs salariés (en nombre)	39 164	↘ -5,5 %
Montant collecté <sup>19</sup> (€)	6 338 657	↘ -9,9 %
Versement moyen (€)	6 617	=
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

<sup>19</sup> Les montants collectés concernent les contributions encaissées au cours de l'année 2017 (collecte au 28 février et versements enregistrés jusqu'au 31 décembre).

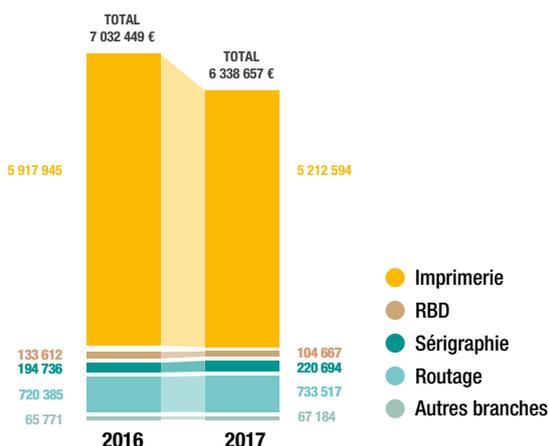
### Les restructurations impactent l'imprimerie et la RBD

Comme pour les entreprises de moins de 11 salariés, ce sont les secteurs de l'imprimerie et de la RBD qui sont affectés par le recul de la collecte (respectivement -12 % et -22 %). Les entreprises de ces deux secteurs sont particulièrement touchées par les restructurations, avec 10 % d'adhérents en moins dans les Imprimeries et 23 % dans la RBD. Les montants collectés en Sérigraphie progressent, quant à eux, de 13 % grâce aux contributions volontaires.

La collecte baisse dans les entreprises de moins de 300 salariés :

- Entreprises de 11 à 49 salariés et de 50 à 99 salariés : la baisse est liée au recul du nombre d'adhérents et des contributions volontaires (dans les structures de 50 à 99 salariés, les contributions volontaires ont reculé de 50 %) ;
- Entreprises de 100 à 299 salariés : la baisse s'explique par le recul des contributions volontaires (-50 %).

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE PFE 11 SALARIÉS ET PLUS PAR BRANCHE (EN €)



## COLLECTE PAR TAILLE D'ENTREPRISE

	Entreprises de 11 à 49 salariés		Entreprises de 50 à 99 salariés		Entreprises de 100 à 299 salariés		Entreprises de 300 salariés et plus	
Adhérents (en nombre)	779	↘ -10,7 %	111	↘ -9,0 %	59	=	9	=
Montant collecté (en €)	4 414 424 €	↘ -9,2 %	823 155 €	↘ -16,2 %	849 763 €	↘ -9,8 %	251 316 €	↗ +1,9 %
Versement moyen (en €)	5 667 €	↗ +1,6 %	7 416 €	↘ -7,8 %	14 403 €	↘ -9,8 %	27 924 €	↗ +1,9 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017	▲ 2017	▲ 2016 > 2017	▲ 2017	▲ 2016 > 2017	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

## Engagements

### Contrairement aux apparences, une activité formation plus importante en 2017

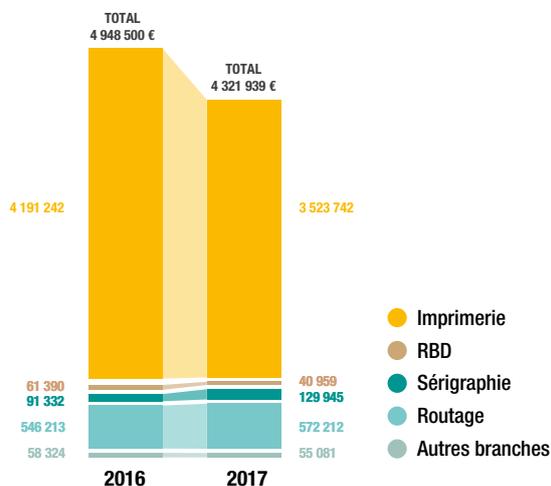
Si les engagements reculent de 13 %, le nombre de dossiers et de stagiaires progresse sous l'impulsion des actions obligatoires (sécurité, habilitation électrique, CACES...) au détriment des actions « cœur de métier ».

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Nombre de dossiers	1 797	↗ +3,4 %
Nombre de stagiaires	5 316	↗ +7,7 %
Engagements (€)	4 321 939	↘ -12,7 %
Nombre d'heures stagiaires	101 197	↗ +5,1 %
Engagement moyen par stagiaire (€)	813	↘ -18,9 %
Coût moyen horaire par stagiaire (€)	43	↘ -16,9 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	19	=
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

L'évolution des engagements suit celle de la collecte réalisée en 2017. Ils reculent dans l'Imprimerie (-16 %) et la RBD (-33 %) et augmentent dans la Sérigraphie (+42 %) et le Routage (+5 %). Sans accord de branche, des sérigraphes ont bénéficié d'un accompagnement pour cofinancer des projets ambitieux à travers leurs contributions volontaires. Au total, 184 stagiaires ont suivi une ou plusieurs actions de formation contre 57 en 2016.

### ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (EN €)



### RAPPEL DES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Budget annuel mis à disposition	Frais de formation
À hauteur du montant des contributions conventionnelles et volontaires versées à AGEFOS PME - CGM	Prise en charge selon les dispositions légales et conventionnelles  Plafond de 50 €/h par stagiaire pour des actions prioritaires <sup>20</sup>

<sup>20</sup> Les thématiques de formations suivantes ont été définies comme prioritaires pour la branche des IG (décision CPNEFP du 12 juin 2017) : CCPI Tutorat en entreprise, CCPI Création d'un module de formation interne, pénibilité au travail, gestes et postures, référents santé et sécurité des entreprises, brevet de secourisme et recyclage, bonnes pratiques en santé et sécurité au travail, risques psycho-sociaux. La prise en charge des frais pédagogiques liés à ces actions est assurée par les fonds mutualisés des contributions légales.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

	Entreprises de 11 à 49 salariés		Entreprises de 50 à 99 salariés		Entreprises de 100 à 299 salariés		Entreprises de 300 salariés et plus	
Nombre de dossiers	1 105	↘ - 4,0 %	309	↗ + 10,0 %	264	↗ + 15,3 %	119	↗ + 54,5 %
Nombre de stagiaires	2 935	↘ - 2,4 %	974	↗ + 10,8 %	923	↗ + 14,5 %	484	↗ + 100,0 %
Engagements (€)	2 812 825	↘ - 14,3 %	582 939	↘ - 18,3 %	671 803	↘ - 11,6 %	254 372	↗ + 31,2 %
Nombre d'heures stagiaires	63 489	↗ + 3,4 %	15 319	↗ + 0,9 %	15 132	↘ - 6,0 %	7 258	↗ + 100,0 %
Engagement moyen par stagiaire (€)	958	↘ - 12,2 %	599	↘ - 26,3 %	728	↘ - 22,8 %	526	↘ - 34,4 %
Coût moyen horaire par stagiaire (€)	44	↘ - 17,1 %	38	↘ - 19,1 %	44	↘ - 6,0 %	35	↘ - 34,4 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	22	↗ + 5,9 %	16	↘ - 8,9 %	16	↘ - 17,9 %	15	=
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017	▲ 2017	▲ 2016 > 2017	▲ 2017	▲ 2016 > 2017	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

### Le taux d'accès des salariés augmente de deux points<sup>21</sup>

La progression de l'activité formation concerne l'ensemble des salariés, quelle que soit la taille de leur entreprise, et plus particulièrement ceux des grandes entreprises. Le taux d'accès a doublé dans les entreprises de 300 salariés et plus.

Deux secteurs d'activité bénéficient particulièrement de la progression du taux d'accès des salariés à la formation : la Sérigraphie (trois fois plus élevé qu'en 2016) et le Routage (+8 points en 2017).

A noter : le taux d'accès des salariés, tous OPCA confondus, s'élève à 14 %, en 2016, dans les entreprises de 11 à 49 salariés et à 10 % dans celles de 299 salariés et plus (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

<sup>21</sup> Ce taux est partiel. Il ne tient compte que des stagiaires ayant bénéficié d'une formation prise en charge par AGEFOS PME - CGM. Ne sont pas intégrés les stagiaires ayant suivi des formations financées directement par l'entreprise ou par un OPCA interprofessionnel.

### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA FORMATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA FORMATION PAR BRANCHE (EN %)



### Comme en 2016, 7 entreprises sur 10 ont demandé le financement d'un dossier PFE

La part des entreprises adhérentes ayant recours aux services de l'OPCA est identique à celle enregistrée en 2016, quelle que soit la taille de l'entreprise.

En 2017, la part des entreprises ayant fait appel à AGEFOS PME - CGM évolue de façon significative dans la Sérigraphie (+7 points) et le Routage (+8 points) où l'activité formation s'est développée.

### PART DES ADHÉRENTS AYANT RECOURS AUX SERVICES DE L'OPCA PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



### PART DES ADHÉRENTS AYANT RECOURS AUX SERVICES DE L'OPCA PAR BRANCHE (EN %)

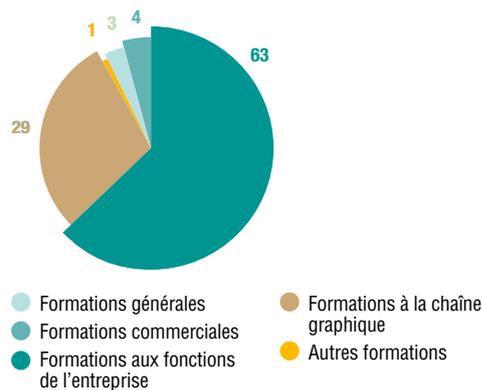


# Caractéristiques des actions de formation

## 7 formations sur 10 sont transversales

La progression des formations transversales est très marquée en 2017 contrairement à l'année précédente. La part des formations aux fonctions de l'entreprise augmente de 10 points au détriment de celle des formations « cœur de métier ».

RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)



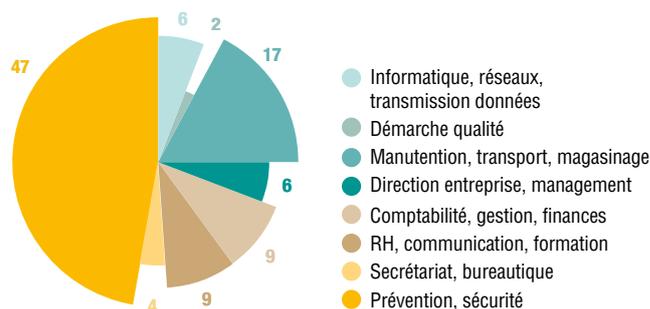
Nombre de stagiaires : 5 316

## 50 % des actions aux fonctions de l'entreprise concernent la prévention/sécurité

Parmi les formations aux fonctions de l'entreprise, celles liées à la prévention/sécurité (sauveteur secouriste du travail, sécurité incendie, incendie en unité mobile, etc.) représentent près de 50 % des actions. La part des actions consacrées à la manutention et au transport (CACES, gestes et postures, etc.) double et représente près de 20 % des formations aux fonctions de l'entreprise. Ces évolutions sont directement liées à la décision de la CPNEFP du 12 juin 2017 qui a considéré des formations obligatoires comme prioritaires et a décidé que la prise en charge des frais pédagogiques pouvait être assurée par les contributions légales<sup>22</sup>.

Parmi les formations à la chaîne graphique, 3/4 des actions se répartissent de façon à peu près équivalente entre le prépresse, l'impression et le devis/fabrication. Comme en 2016, la part des actions consacrées à l'impression numérique est supérieure à celle des formations à l'offset (cf annexe 4).

RÉPARTITION DES STAGIAIRES POUR LES FORMATIONS AUX FONCTIONS DE L'ENTREPRISE (EN %)



<sup>22</sup> Les actions prioritaires : CCPI Tutorat en entreprise, CCPI Création d'un module de formation interne, pénibilité au travail, gestes et postures, référents santé et sécurité des entreprises, brevet de secourisme et recyclage, bonnes pratiques en santé et sécurité au travail, risques psycho-sociaux.

## Les thématiques de formation varient selon la taille des entreprises

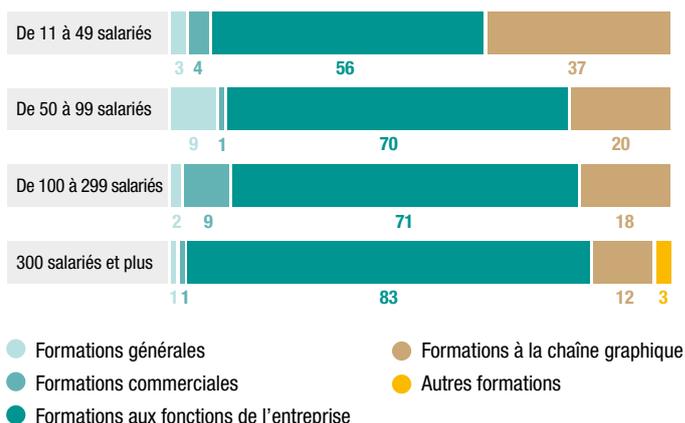
Plus la taille des entreprises est importante, plus les formations transversales sont nombreuses au détriment des actions « cœur de métier ». La thématique des formations à la chaîne graphique diffère selon la taille des entreprises, leur évolution technologique et leurs investissements. En 2017, la part des actions consacrée au routage et au multimédia est nettement plus grande dans les entreprises les plus importantes.

## La durée de la formation par stagiaire se stabilise

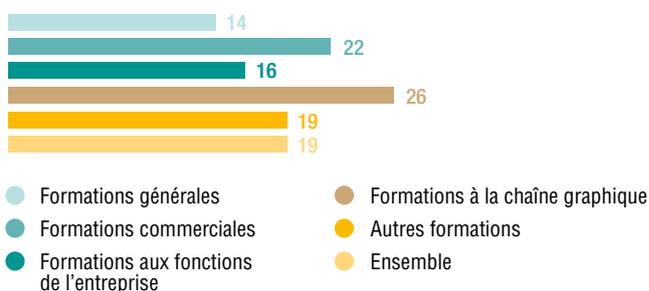
Comme en 2016, la durée moyenne de formation s'établit à 19 heures. La durée des formations à la chaîne graphique progresse légèrement (+ 3 heures) alors que celle des formations commerciales et générales recule de façon plus marquée.

La durée varie aussi selon la taille des entreprises : 15 heures dans les plus importantes et 22 heures dans les entreprises de 11 à 49 salariés. Dans l'ensemble des secteurs, tous OPCA confondus, la durée moyenne de formation par stagiaire s'élève à 21 heures en 2016 dans les entreprises de 10 à 49 salariés et à 19 heures dans les entreprises de 50 à moins de 300 salariés (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

## RÉPARTITION DES TYPES DE FORMATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



## DURÉE MOYENNE DES ACTIONS PAR TYPES DE FORMATION (EN HEURES)



# Caractéristiques des stagiaires

## Le profil des stagiaires évolue peu en 2017

A l'exception de la part des femmes qui recule de deux points par rapport à 2016, les caractéristiques des stagiaires sont quasiment identiques :

- 46 % des stagiaires sont âgés de 45 ans et plus, en adéquation avec la pyramide des âges de la branche ;
- 62 % des bénéficiaires ont un niveau de formation Bac ou infra Bac ;
- 41 % sont des ouvriers ;
- 35 % sont des femmes.

Le taux d'accès à la formation progresse pour chaque PCS en 2017, à l'exception de celle des ingénieurs et cadres. Comme dans les autres secteurs d'activité, les ouvriers accèdent deux fois moins à la formation que l'encadrement.

## TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA FORMATION PAR PCS (EN %)



## TAUX D'ACCÈS HOMMES/FEMMES À LA FORMATION (EN %)



Comme depuis plusieurs années, le taux d'accès des femmes à la formation est légèrement supérieur à celui des hommes.



COLLECTE

**4,42 M €**

4 145 entreprises adhérentes dont  
3 187 de moins de 11 salariés  
et 958 de 11 salariés et plus



COLLECTE PAR TAILLE

**508 066 €**

Entreprises de moins de 11 salariés

**3,92 M €**

Entreprises de 11 salariés et plus



ENGAGEMENTS PÉRIODES  
DE PROFESSIONNALISATION

**786 K €**

129 dossiers  
215 stagiaires  
17 685 heures stagiaires

ENGAGEMENTS CONTRATS  
DE PROFESSIONNALISATION

**3,54 M €**

428 contrats  
252 963 heures stagiaires

# PROFESSIONNALISATION

## Collecte

### Une collecte en léger retrait en 2017

Les fonds collectés au titre de la professionnalisation sont mutualisés et destinés à financer des formations dans le cadre des périodes de professionnalisation et des contrats de professionnalisation. La collecte affiche un recul de 3 % lié à la diminution du nombre d'entreprises.

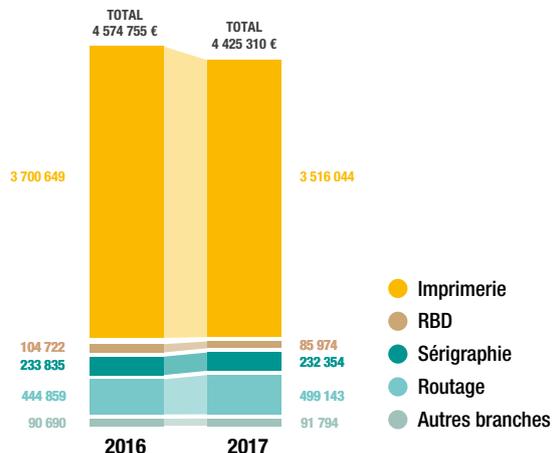
Dans les entreprises de moins de 11 salariés, le montant collecté progresse légèrement (+6 %) tandis qu'il recule de 4 % dans les structures de 11 salariés et plus.

A noter : la contribution moyenne des entreprises s'établit à 1 309 € en 2016 pour l'ensemble des OPCA (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

Adhérents (en nombre)	4 145	↘ -2,5 %
Montant collecté (€)	4 425 310	↘ -3,3 %
Versement moyen (€)	1 068	↘ -0,8 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

### ÉVOLUTION DE LA COLLECTE PAR BRANCHE (EN €)



Comme pour le Plan de formation, ce sont les secteurs de l'Imprimerie et de la RBD qui sont affectés par le recul de la collecte en baisse de respectivement 5 % et 18 %. Les montants collectés dans le Routage progressent quant à eux de 12 % : les restructurations y sont moins importantes en 2017 et une entreprise de plus 100 salariés verse à nouveau ses contributions à AGEFOS PME - CGM.

# PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

## Engagements

### Un dispositif difficile à mobiliser

La réforme de la formation a induit un usage très différent de la période de professionnalisation en donnant accès au socle de connaissances ou de compétences ou à une qualification professionnelle inscrite à l'inventaire de la CNCP<sup>23</sup>.

Alors qu'en 2016, les périodes de professionnalisation ont concerné des certifications transverses de courte durée, à l'instigation de la Commission paritaire de suivi, les dossiers engagés en 2017 ont davantage porté sur des actions qualifiantes plus longues (CQP). Dans ce cadre, on compte quatre fois moins de stagiaires et la durée moyenne de la formation a été multipliée par quatre.

<sup>23</sup> CNCP : Commission nationale de la certification professionnelle

Le montant des engagements progresse dans le secteur de l'imprimerie malgré le recul important du nombre de stagiaires (trois fois moins qu'en 2016) en raison de la nette augmentation de la durée de formation : 88 heures en moyenne en 2017 contre 22 heures l'année précédente.

### RAPPEL DES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Frais pédagogiques		Autres frais de formation	
40 €/h par stagiaire (formations à la conduite de machines d'impression et de finition)	+10 €/h pour les centres habilités CQP	Pas de prise en charge des frais annexes sauf exception	
30 €/h par stagiaire (autres formations)			

### Le taux d'accès des salariés à la période de professionnalisation est quatre fois moins important en 2017

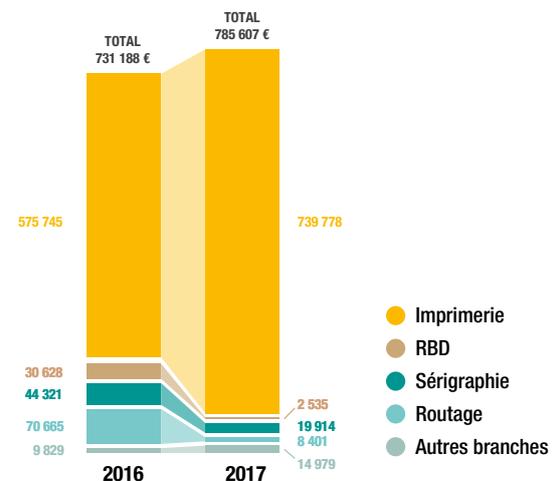
En 2017, le taux d'accès des salariés à la période de professionnalisation atteint 0,4 % en moyenne contre 1,7 % en 2016. Ce recul concerne toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et plus particulièrement les entreprises de 50 salariés et plus.

A noter : pour l'ensemble des OPCA, le taux d'accès des salariés à la période de professionnalisation s'élève à 2,4 % en 2016 (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

L'imprimerie est le secteur offrant à ses salariés le meilleur accès à la période de professionnalisation peut-être en raison de la politique de développement des CQP.

Nombre de dossiers	129	↘ - 66,4 %
Nombre de stagiaires	215	↘ - 75,5 %
Engagements (€)	785 607	↗ + 7,4 %
Nombre d'heures stagiaires	17 685	↘ - 5,7 %
Engagement moyen par stagiaire (€)	3 654	↗ + 337,8 %
Coût moyen horaire par stagiaire (€)	44	↗ + 13,9 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	82	↗ + 284,2 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

### ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (EN €)



### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS À LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION PAR BRANCHE (EN %)



## La part des adhérents ayant eu recours à la période de professionnalisation a diminué de moitié en 2017

La part des adhérents ayant utilisé la période de professionnalisation passe de 4,1 % en 2016 à 2 % en 2017. Ce recul concerne tous les secteurs d'activité et toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, et particulièrement les entreprises de moins de 50 salariés.

### PART DES ADHÉRENTS AYANT EU RECOURS À LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



### PART DES ADHÉRENTS AYANT EU RECOURS À LA PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION PAR BRANCHE (EN %)



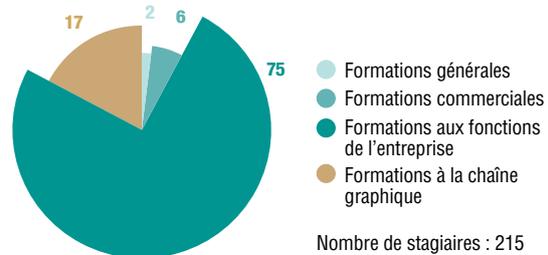
## Caractéristiques des actions de formation

### 8 formations sur 10 sont transversales

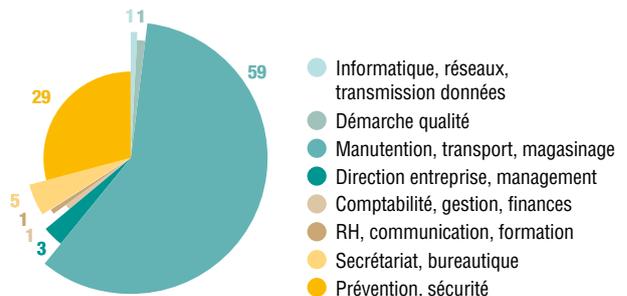
A ce jour, compte tenu du faible développement des formations « cœur de métier » qualifiantes et certifiantes, la période de professionnalisation est largement utilisée pour l'obtention de certifications inscrites à l'inventaire de la CNCP qui couvrent des compétences transversales.

Seule une quarantaine de stagiaires, travaillant dans le secteur de l'imprimerie, a bénéficié d'une formation à la chaîne graphique pour réaliser une formation certifiante sur des logiciels prépresse ou obtenir un CQP de conducteur de machine à imprimer. Ces actions ont duré 218 heures en moyenne.

### RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)



### RÉPARTITION DES FORMATIONS AUX FONCTIONS DE L'ENTREPRISE SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)



Comme en 2016, les formations transversales concernent très majoritairement les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), les actions de sauveteur secouriste du travail et les habilitations électriques. Ces actions sont de courte durée (41 heures en moyenne).

## Caractéristiques des stagiaires

### Le profil des stagiaires évolue peu

Malgré l'évolution des formations financées, le profil des bénéficiaires des périodes de professionnalisation est assez proche de celui observé en 2016 (cf annexe 5) :

- 6 stagiaires sur 10 sont ouvriers non qualifiés ou qualifiés ;
- 3/4 ont un niveau de formation Bac/Bac pro ou inférieur ;
- 8 sur 10 sont des hommes ;
- 3/4 sont âgés de 35 ans et plus.

# CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## Engagements

Avec 428 contrats de professionnalisation signés en 2017, ce dispositif reprend des couleurs après la pause enregistrée en 2016. Cette très nette progression du nombre de contrats (+29 %) confirme qu'il constitue une réponse adaptée, témoignant de la dynamique de recrutement du secteur et du manque de professionnels qualifiés sur le marché du travail.

Le dispositif est particulièrement porté par les contrats « Vision Pro ». Cette solution « sur mesure » permet de recruter et former des personnes à des compétences techniques spécifiques, en l'absence d'organisme de formation adapté (compétences rares ou éloignement des organismes de formation). 120 contrats ont ainsi été signés dans ce cadre contre 85 l'année précédente.

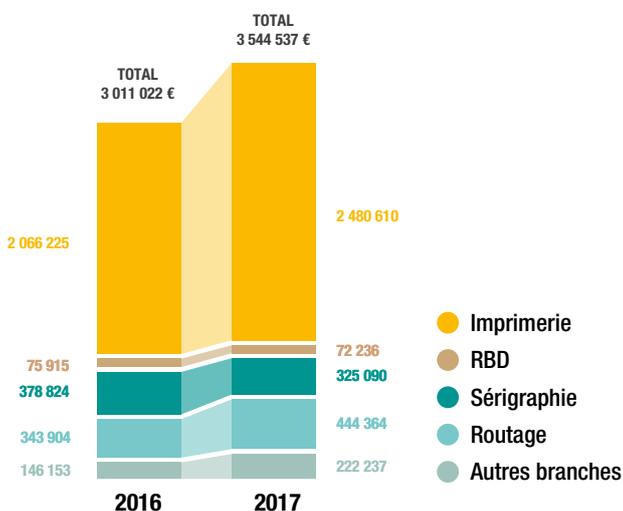
Si le nombre de contrats augmente sensiblement, la durée des formations diminue (591 heures contre 632 heures en 2016).

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Nombre de contrats	428	↗ + 28,9 %
Engagements (€)	3 544 537	↗ + 17,7 %
Nombre d'heures stagiaires*	252 963	↗ + 20,5 %
Coût moyen par contrat (€)	8 282	↘ - 8,7 %
Coût moyen horaire par stagiaire (€)	14	↘ - 2,3 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	591	↘ - 6,5 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

\*Y compris évaluation, accompagnement, formation

### ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR BRANCHE (EN €)



### RAPPEL DES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

	Durée et types d'actions	Forfait pris en charge
Tous types d'actions (sauf CQP IG)	Durée de l'action ≤ 12 mois	15 €/h Contrat « vision pro » : 15 €/h 2 400 € d'accompagnement par le prestataire maître d'œuvre
	Durée de l'action entre 13 et 24 mois	9,15 €/h Contrat « vision pro » : 9,15 €/h 2 400 € d'accompagnement par le prestataire maître d'œuvre
Actions visant l'obtention de CQP IG	Prépresse, commercial, fabricant deviseur	30 €/h
	Impression, finition	35 €/h

## Le taux d'accès des salariés progresse

Le taux d'accès des salariés passe de 0,6 en 2016 à 0,8 % en 2017. L'augmentation concerne les entreprises de moins de 50 salariés.

A noter : pour l'ensemble des OPCA, le taux d'accès des salariés au contrat de professionnalisation s'élève à 1,1 % en 2016 (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

La part des salariés engagés dans un contrat de professionnalisation progresse légèrement dans tous les secteurs d'activité, sauf dans les entreprises de la Sérigraphie où le taux d'accès se stabilise.

## 6,9 % des entreprises ont recours au contrat de professionnalisation

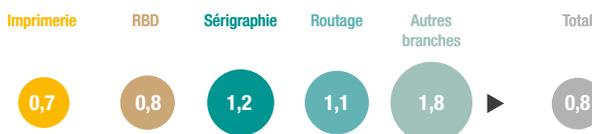
La part des entreprises qui recourent au contrat de professionnalisation progresse de 1,3 point en 2017.

Toutes les entreprises sont concernées par cette évolution, quelle que soit leur taille. La part des entreprises qui recrute en contrat de professionnalisation progresse dans tous les secteurs sauf dans la Sérigraphie.

### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS AU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



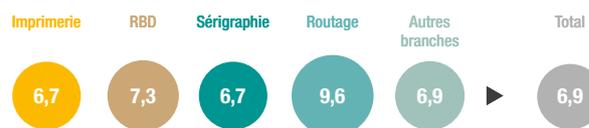
### TAUX D'ACCÈS DES SALARIÉS AU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PAR BRANCHE (EN %)



### PART DES ADHÉRENTS AYANT RECOURS AU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PAR TAILLE D'ENTREPRISE (EN %)



### PART DES ADHÉRENTS AYANT RECOURS AU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION PAR BRANCHE (EN %)



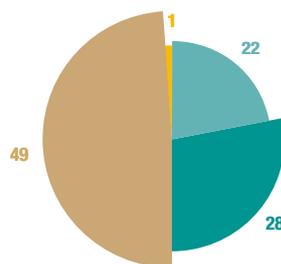
# Caractéristiques des actions

## Comme en 2016, un contrat sur deux porte sur le cœur de métier

La part des formations commerciales recule de 7 points au profit des formations à la chaîne graphique et des formations aux fonctions de l'entreprise.

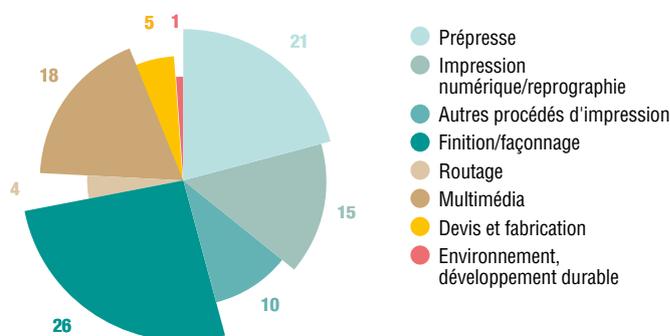
Cette nouvelle répartition s'explique notamment, par la progression du nombre de contrats signés dans le cadre du dispositif « Visio pro » qui concernent 8 fois sur 10 des formations « cœur de métier ».

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR TYPE DE FORMATION (EN %)



- Formations commerciales
- Formations aux fonctions de l'entreprise
- Formations à la chaîne graphique
- Autres formations

RÉPARTITION DES FORMATIONS À LA CHAÎNE GRAPHIQUE (EN %)



- Prépresse
- Impression numérique/reprographie
- Autres procédés d'impression
- Finition/façonnage
- Routage
- Multimédia
- Devis et fabrication
- Environnement, développement durable

La part des formations liées au multimédia double en 2017 : les actions « chef de projet digital », « développeur web »... représentent 18 % des actions liées à la chaîne graphique. On observe également que les formations aux métiers de la finition et du routage restent nombreuses (26 %) car ces deux secteurs font majoritairement appel aux contrats « Vision Pro » par manque ou éloignement des organismes de formation.

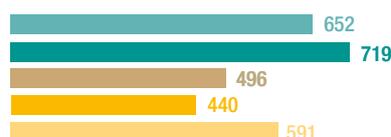
La durée de la formation recule : 591 heures contre 632 heures en 2016. Cette baisse s'explique notamment par la durée des actions réalisées dans le cadre du dispositif « Vision Pro » (445 heures en moyenne).

A noter : durée des contrats en CDD et CDI :

- En CDD : 635 heures en moyenne (528 heures tous OPCA confondus en 2016) ;
- En CDI : 466 heures en moyenne (353 heures tous OPCA confondus en 2016).

Source : annexe au projet de loi de finances pour 2018

DURÉE MOYENNE DES ACTIONS PAR TYPE DE FORMATION (EN HEURES)

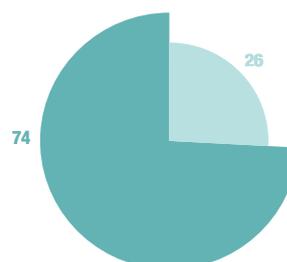


- Formations commerciales
- Formations aux fonctions de l'entreprise
- Formations à la chaîne graphique
- Autres formations
- Ensemble

## 1/4 des contrats sont des CDI

Les embauches en CDI progressent nettement (+5 points). En effet, un grand nombre de contrats signés dans le cadre de « Vision Pro » sont des CDI : 80 % contre 53 % en 2016.

RÉPARTITION DES TYPES DE CONTRATS (EN %)

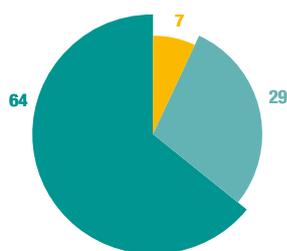


- CDI
- CDD

## 7 % des stagiaires préparent un CQP

Avec la baisse du nombre de formations commerciales et la progression du nombre de formations aux fonctions de l'entreprise, la part des CQP diminue : 30 stagiaires ont préparé un CQP, soit 7 % contre 11 % en 2016.

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR TYPE DE QUALIFICATION (EN %)



- Certificats de qualification professionnelle (CQP)
- Qualifications reconnues dans les classifications d'une convention collective non inscrites au RNCP
- Certifications ou qualifications enregistrées au RNCP (y compris diplômes d'Etat et titres professionnels) autres qu'un CQP

## Caractéristiques des stagiaires

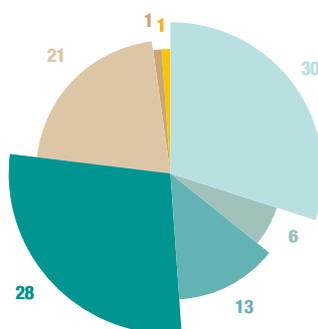
### Le profil des bénéficiaires varié légèrement

Contrairement à l'année dernière, la part des stagiaires, qui étaient en contrat d'apprentissage ou salariés avant leur contrat de professionnalisation, progresse (+7 points).

Avec l'évolution du statut des bénéficiaires et le type de formation suivie, le profil des bénéficiaires varie légèrement (cf annexe 6) :

- 68 % ont moins de 26 ans ;
- 44 % sont des femmes (+4 points par rapport à 2016) ;
- 59 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 ou supérieur (+11 points par rapport à 2016).

STATUT DES STAGIAIRES AVANT CONTRAT (EN %)



- Scolaire, universitaire
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Personne à la recherche d'un emploi
- Salarié
- Inactif
- Stagiaire formation professionnelle





COMPTE PERSONNEL  
DE FORMATION

**1,68 M €**  
ENGAGÉS

664 stagiaires  
34 097 heures stagiaires



AIDE AUX  
DEMANDEURS D'EMPLOI

**453 291 €**

121 bénéficiaires  
43 649 heures stagiaires



DISPOSITIF CHÔMAGE  
PARTIEL

**42 430 €**

ENGAGÉS  
29 bénéficiaires  
758 heures stagiaires

# MESURES POUR L'EMPLOI

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

### Collecte

#### Une collecte en léger retrait

Comme pour les autres dispositifs, la collecte affiche un léger recul (-5 %) lié à la diminution du nombre d'entreprises. En 2017, la collecte CPF s'élève à 2 496 213 €, avec un versement moyen de 602 €.

A noter : dans l'ensemble des OPCA, la contribution moyenne des entreprises s'établit à 4 162 € en 2016 (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

#### Un dispositif qui monte en puissance

Entré en vigueur il y a trois ans, le CPF est un droit attaché à l'individu qui permet à toute personne active d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle, quel que soit son statut. Depuis deux ans, le recours à ce dispositif enregistre une montée en charge rapide. Dans les Industries graphiques, le nombre de bénéficiaires a été multiplié par six entre 2015 et 2016 (394 stagiaires en 2016) et continue à progresser en 2017 (+68 %) avec 664 stagiaires. Les montants engagés ont augmenté en 2017 (+26 %) mais de façon moins marquée que le nombre de stagiaires car la durée de la formation a reculé (51 heures en moyenne contre 75 heures en 2016).

A noter : dans l'ensemble des OPCA, la durée moyenne de la formation s'élève à 124 heures en 2016. La prise en charge financière moyenne d'un CPF s'établit à 38 € (source : annexe au projet de loi de finances pour 2018).

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ CPF

Nombre de dossiers	529	↗ +95,2 %
Nombre de stagiaires	664	↗ +68,5 %
Engagements (€)	1 686 041	↗ +26,0 %
Nombre d'heures stagiaires	34 097	↗ +15,8 %
Engagement moyen par stagiaire (€)	2 539	↘ -25,2 %
Coût moyen horaire/stagiaire (€)	49	↗ +8,9 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	51	↘ -31,3 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

### RAPPEL DES RÈGLES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Nature de l'action de formation	Heures CPF acquises	Abondement sur les fonds du CPF uniquement
Actions éligibles au CPF	Plafond de 50 €/h pour les frais pédagogiques et les frais annexes. Prise en charge des rémunérations dans la limite du montant des frais pédagogiques et des frais annexes.	12 €/h 15 €/h pour des dossiers spécifiques type CQP.
CLEA : socle de connaissances et compétences Accompagnement VAE	Plafond de 50 €/h pour les frais pédagogiques et les frais annexes. Prise en charge des rémunérations dans la limite du montant des frais pédagogiques et des frais annexes.	Plafond de 50 €/h pour les frais pédagogiques et les frais annexes.
Bilan de compétences	Plafond de 75 €/h pour les frais pédagogiques et les frais annexes. Prise en charge des rémunérations dans la limite du montant des frais pédagogiques et des frais annexes.	Plafond de 75 €/h.
Permis de conduire	Plafond de 50 €/h (examens théorique + pratique, dans la limite de 35 heures). Prise en charge des rémunérations dans la limite du montant des frais pédagogiques et des frais annexes.	Plafond de 75 €/h.

Le CPF peut être réalisé pendant tout ou partie du temps de travail ou en dehors du temps de travail sans que l'employeur ait connaissance du projet de formation. Dans les Industries graphiques, 75 % des stagiaires effectuent leur formation pendant tout ou partie du temps de travail (70 % en 2016). Dans l'ensemble des secteurs d'activité, cette part est nettement plus élevée, elle s'établit à 92 % en 2016 (source : Dares).

## L'UTILISATION DU CPF EN 2017

Nombre de dossiers	357	172
Nombre de stagiaires	492	172
Engagements (€)	1 192 447	493 594
Nombre d'heures stagiaires	20 103	13 994
Engagement moyen par stagiaire (€)	2 424	2 870
Coût moyen horaire/stagiaire (€)	59	35
Durée moyenne par stagiaire (heures)	41	81

▲ Pendant le temps de travail  
▲ Hors du temps de travail

## Caractéristiques des formations et des stagiaires

Les types de formation et les profils des stagiaires diffèrent de manière significative selon que l'action se déroule pendant ou hors du temps de travail.

### Formations pendant tout ou partie du temps de travail

#### 50 % des actions concernent des formations aux fonctions de l'entreprise

Les formations aux fonctions de l'entreprise se répartissent entre la manutention/transport (certification CACES<sup>24</sup>), la sécurité (certification SST<sup>25</sup>), la bureautique (certification TOSA<sup>26</sup>) et l'informatique (certification PCIE<sup>27</sup>).

Les actions liées aux formations générales concernent uniquement les langues étrangères et débouchent majoritairement sur une certification « TOEIC »<sup>28</sup> ou « BULATS »<sup>29</sup>.

Seuls 6 % des actions concernent les formations à la chaîne graphique et aboutissent à un CQP.

Lorsque la formation a lieu pendant le temps de travail, elle dure en moyenne deux fois moins longtemps (41 heures) que celles réalisées hors du temps de travail. Ce qui était le contraire, l'année dernière. La durée des formations pendant le temps de travail a nettement diminué en 2017, qu'elles soient transversales ou non.

<sup>24</sup> CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

<sup>25</sup> SST : Sauveteur secouriste du travail

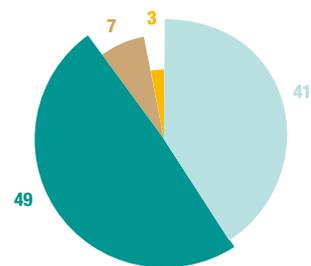
<sup>26</sup> TOSA : Test on software applications

<sup>27</sup> PCIE : Passeport de compétences informatiques européen

<sup>28</sup> TOEIC : Test of english for international communication

<sup>29</sup> BULATS : Business language testing service

#### RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES STAGIAIRES PENDANT TOUT OU PARTIE DU TEMPS DE TRAVAIL (EN %)



- Formations générales
- Formations aux fonctions de l'entreprise
- Formations à la chaîne graphique
- Autres formations

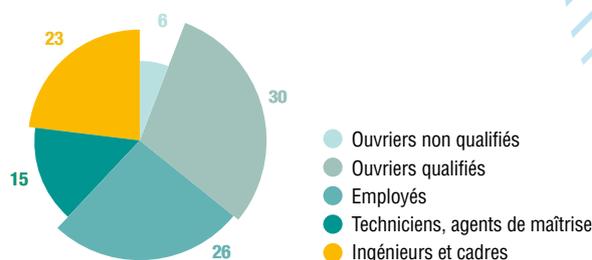
Nombre de stagiaires : 492

## 4 stagiaires sur 10 sont issus de l'encadrement

La majorité des ouvriers et employés suivent les actions liées à la maintenance/transport et à la sécurité tandis que la majorité des techniciens/agents de maîtrise/ingénieurs et cadres suivent les formations générales.

Par ailleurs, six stagiaires sur dix sont des hommes et huit sur dix sont âgés de 35 ans et plus.

RÉPARTITION PAR PCS DES STAGIAIRES AYANT SUIVI LA FORMATION PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL (EN %)



## Formations en dehors du temps de travail

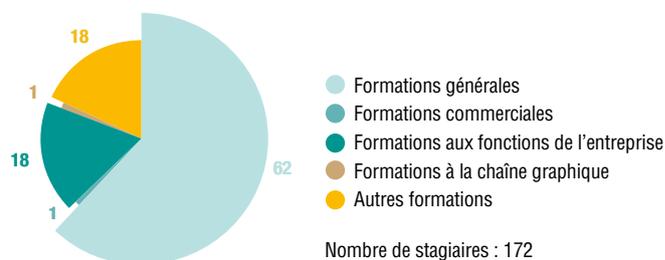
### La grande majorité des formations concerne l'apprentissage des langues étrangères

Ces formations en dehors du temps de travail sont réalisées à l'initiative des stagiaires qui n'y associent pas leur employeur. Elles concernent essentiellement des cours d'anglais qui aboutissent à une certification « TOEIC »<sup>30</sup> ou « BULATS »<sup>31</sup>. 18 % des actions concernent des bilans de compétences ou des démarches de salariés qui souhaitent se réorienter en suivant un stage « de préparation à l'installation ».

Ces actions sont plus longues (81 heures en moyenne) car ces stagiaires font le choix d'approfondir les connaissances qu'ils souhaitent développer sur leur temps personnel.

<sup>30</sup> TOEIC : Test of english for international communication  
<sup>31</sup> BULATS : Business language testing service

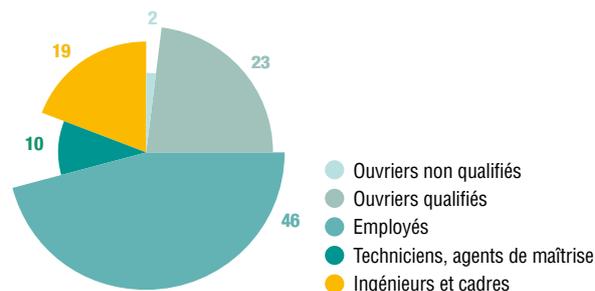
RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES STAGIAIRES EN DEHORS DU TEMPS DE TRAVAIL (EN %)



Les actions suivies en dehors du temps de travail bénéficient majoritairement aux employés (46 %) et à l'encadrement (29 %).

Comme pour les formations effectuées pendant le temps de travail, huit stagiaires sur dix sont âgés de 35 ans et plus. Par contre, la répartition hommes/femmes est très différente : les bénéficiaires des formations en dehors du temps de travail sont majoritairement des femmes (55 %).

RÉPARTITION PAR PCS DES STAGIAIRES AYANT SUIVI LA FORMATION EN DEHORS DU TEMPS DE TRAVAIL (EN %)



# AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

## Engagements

### AGEFOS PME - CGM soutient les actions visant le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi

Avec 453 K € d'engagements, le nombre de stagiaires progresse mais on observe une diminution de la durée de formation (361 heures contre 445 heures en 2016).

Parmi les 121 stagiaires qui ont bénéficié d'une formation en 2017, 16 l'ont réalisée dans le cadre d'une Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) et 31 dans le cadre d'une Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC). Les frais pédagogiques ont ainsi pu être cofinancés par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) (cf tableau sur les cofinancements en page 12 de cette étude).

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Nombre de dossiers	30	↘ - 62,0 %
Nombre de stagiaires	121	↗ + 26,0 %
Engagements (€)	453 291	↗ + 7,5 %
Nombre d'heures stagiaires	43 649	↗ + 2,2 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	361	↘ - 33,3 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

## Caractéristiques des actions et des stagiaires

### La moitié des formations IG aboutissent à un CQP

L'aide apportée par AGEFOS PME - CGM bénéficie à des demandeurs d'emploi issus de la branche mais également à des chômeurs, venant d'autres secteurs, qui souhaitent apprendre un métier des Industries graphiques. Ces derniers, trois fois moins nombreux qu'en 2016, ont suivi une formation de pré-qualification aux Industries graphiques avant de se former au prépresse, à l'impression ou à la finition.

Les stagiaires qui ont suivi une POEI se sont majoritairement formés à l'impression, à la finition ou au commercial. Ceux qui ont bénéficié d'une POEC ont suivi une formation chez Amigraf. Celle-ci portait essentiellement sur le Web et le façonnage. A noter que ces mesures qui combinent situations de travail et actions de formation et/ou d'accompagnement favorisent le retour à l'emploi des chômeurs.

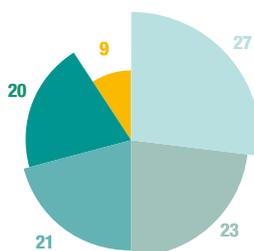
Parmi les formations à la chaîne graphique, on enregistre une nette progression des actions qualifiantes. Pour la seconde année consécutive, la moitié des formations engagées au bénéfice des demandeurs d'emploi est validée par un CQP.

Le profil des stagiaires varie selon les dispositifs de financement mobilisés pour ces formations :

- La part des bénéficiaires de 35 ans et plus progresse, passant de 23 % à 40 % ;
- La part des ouvriers augmente de 6 points et s'élève à 26 % des bénéficiaires ;
- 79 % sont des hommes.

### Près de la moitié des formations concerne l'impression

#### RÉPARTITION DES FORMATIONS À LA CHAÎNE GRAPHIQUE SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)



- Prépresse
- Impression numérique/reprographie
- Autres procédés d'impression
- Finition
- Actions de préqualification aux IG

# DISPOSITIF CHÔMAGE PARTIEL

## Engagements

### Un cofinancement du FPSPP en retrait

Avec le concours du FPSPP, AGEFOS PME - CGM accompagne depuis plusieurs années la formation des salariés dont les entreprises sont en situation de chômage partiel. Le dispositif est cependant peu activé compte tenu des difficultés à détecter les entreprises potentiellement concernées. En 2017, le nombre de stagiaires a été quatre fois moins important. Cinq entreprises en ont bénéficié dont une de plus de 50 salariés.

### ÉVOLUTION DU DISPOSITIF

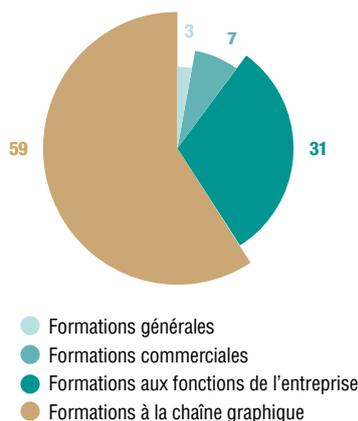
Nombre de dossiers	12	↘ - 64,7 %
Nombre de stagiaires	29	↘ - 76,2 %
Engagements (€)	42 430	↘ - 32,4 %
Nombre d'heures stagiaires	758	↘ - 66,3 %
Engagement moyen par stagiaire (€)	1 463	↗ + 184,4 %
Coût moyen horaire/stagiaire (€)	56	↗ + 100,4 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	26	↗ + 41,9 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

## Caractéristiques des actions et des stagiaires

### 6 formations sur 10 concernent le cœur de métier

Les formations à la chaîne graphique, majoritaires en 2017, concernent autant le prépresse (InDesign, optimisation de la production) que l'impression (offset, sérigraphie). Ces actions étant plus nombreuses et plus longues que l'année dernière, la durée moyenne de l'ensemble des formations progresse et passe de 18 heures en 2016 à 26 heures en moyenne en 2017.

### RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)



### Le profil des stagiaires

- 3/4 des stagiaires sont des ouvriers
- 9/10 sont âgés de plus de 35 ans

# MESURES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

## 100 % formation

### Un dispositif en cours de restructuration

Le dispositif « 100 % Formation » qui propose des actions de formation collectives est en phase de restructuration. Il a mobilisé 68 K € pour 88 stagiaires en 2017.

Les formations sont principalement transversales (animation d'une équipe au quotidien, entretien d'évaluation et professionnel, communication en situation de management, stratégie marketing). 78 % des stagiaires ont suivi une de ces formations.



100 % FORMATION

**68 K €**

88 stagiaires



ECOGRAPHIC

**82 K €**

267 utilisateurs  
1 900 évaluations

### ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Nombre de dossiers	39	↘ - 26,4 %
Nombre de stagiaires	88	↘ - 30,7 %
Engagements (€)	68 670	↘ - 28,7 %
Nombre d'heures stagiaires	1 603	↘ - 34,2 %
Durée moyenne par stagiaire (heures)	18	↘ - 5,0 %
	▲ 2017	▲ 2016 > 2017

## e-Cographic

### Près de 1 900 évaluations réalisées en 2017 sur la plateforme

e-Cographic est la plate-forme interactive d'évaluation des connaissances et des savoir-faire développée par la branche. Destinée aux salariés, aux demandeurs d'emploi, aux responsables d'entreprises et aux organismes de formation partenaires de la branche<sup>32</sup>, elle est accessible gratuitement sur les sites [www.agefospme-cgm.fr](http://www.agefospme-cgm.fr) et [www.com-idep.fr](http://www.com-idep.fr).

e-Cographic propose des parcours d'évaluation dans six domaines techniques et transversaux<sup>33</sup> et des évaluations par domaines de compétences (28 parcours) ou par CQP (14 CQP).

Grâce à cette plateforme, chacun peut être accompagné par un responsable, dans son entreprise, ou par un centre de formation, pour tester ses connaissances, identifier des compétences à développer et construire un parcours de formation adapté.

En 2017, 267 utilisateurs ont bénéficié d'e-Cographic en réalisant au total près de 1 900 évaluations ou autoévaluations. Parmi ces utilisateurs, 87 ont ensuite suivi une formation dispensée par l'un des organismes partenaires. Les évaluations, réalisées par les centres qui les ont accueillis, ont été financées par AGEFOS PME - CGM pour un coût total de 82 200 €.

e-Cographic doit, quant à lui, s'adapter aux nouveaux référentiels des CQP et à leur réorganisation en blocs de compétences. Il sera modernisé pour intégrer les évolutions technologiques et de nouvelles fonctionnalités. Lancé fin 2017, ce chantier se poursuivra en 2018 pour déboucher sur un nouvel outil à l'horizon 2020.

<sup>32</sup> Organismes de formation habilités pour le passage des CQP Industries graphiques et Sérigraphie

<sup>33</sup> Domaines : technologies, prépresse, impression, façonnage, relation client, transversaux



**3,16 M €**

COLLECTE  
TAXE D'APPRENTISSAGE



**530 K €**

FONDS LIBRES DE LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE RÉPARTIS  
DANS LES ÉTABLISSEMENTS  
DE LA BRANCHE



**1,53 M €**

SUBVENTIONS  
ACCORDÉES AUX CFA  
(issues des fonds requalifiés  
de la professionnalisation)



**17**

CFA INDUSTRIES  
GRAPHIQUES



**804**

APPRENTIS

# APPRENTISSAGE

## Plus de 530 K € répartis auprès des établissements de la branche au titre des fonds libres de la taxe d'apprentissage

AGEFOS PME, OCTA<sup>34</sup> depuis 2016, collecte la taxe d'apprentissage et délègue cette mission à AGEFOS PME - CGM pour les entreprises de la filière de la Communication graphique et du multimédia.

Le conseil d'administration d'AGEFOS PME détermine les critères de répartition des fonds « libres »<sup>35</sup>. Les dossiers de demande de fonds libres des différents établissements sont instruits par la Section paritaire professionnelle d'AGEFOS PME - CGM.

En 2017, AGEFOS PME - CGM a réparti 530 200 € auprès des lycées et des CFA de la branche en fonction des orientations politiques d'AGEFOS PME et des priorités d'attribution d'AGEFOS PME - CGM (cf annexe 8).

<sup>34</sup> OCTA : organisme collecteur de la taxe d'apprentissage

<sup>35</sup> Les entreprises qui sont assujetties à la taxe d'apprentissage ont la possibilité, après s'être acquittées de leur concours financier obligatoire, de verser la totalité de leurs fonds à AGEFOS PME - CGM sans désigner de bénéficiaires. Ces fonds non affectés sont dits « libres ».

## Former des apprentis aux métiers des IG : un enjeu de la branche

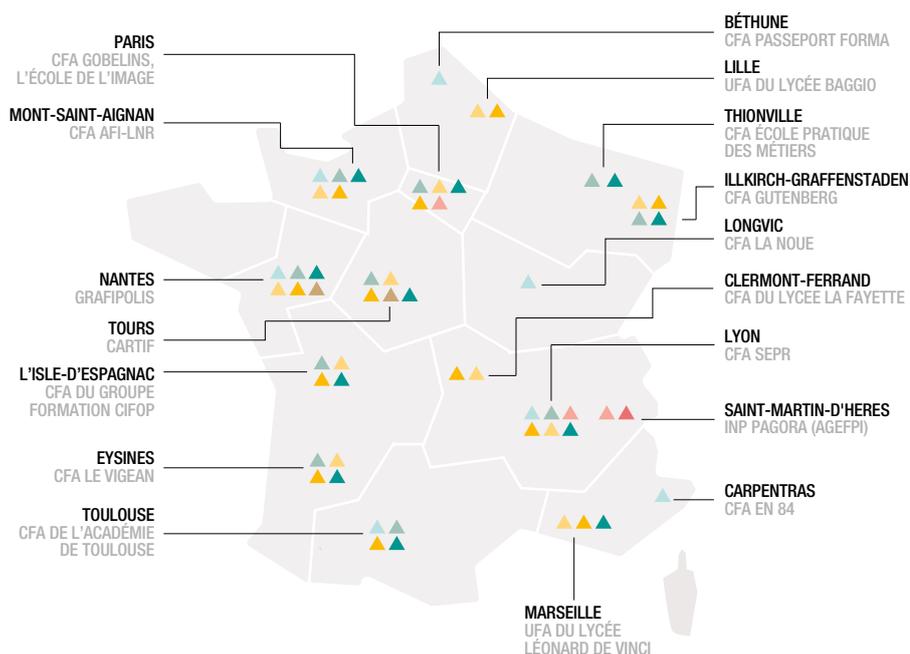
Enjeu stratégique et historique pour les Industries graphiques, l'apprentissage permet d'élever le niveau de qualification général dans la filière, de faciliter l'insertion des jeunes et de répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, la branche mène une politique de partenariat avec les centres de formation d'apprentis (CFA) qui préparent aux diplômes du secteur. Elle a choisi, depuis plus de dix ans (accord du 12 octobre 2004), d'affecter 35 % à 50 % de la collecte « professionnalisation » au financement des sections d'apprentissage. En 2017, la subvention accordée aux CFA est supérieure à 1,5 millions d'euros (cf annexe 8).

Après dix ans de repli continu et une baisse de près de 50 % depuis 2006, le nombre d'apprentis est en hausse. À la rentrée scolaire 2017, 804 jeunes préparent un diplôme IG en apprentissage contre 790 l'année précédente (+1,8 %). Et pour la deuxième année consécutive, le nombre d'entrants en apprentissage ne recule plus (+1 en 2017, +8 en 2016) grâce à une moindre baisse des effectifs en Bac pro. Par ailleurs, le effectifs de BTS ERPC se stabilisent grâce aux flux entrants qui progressent (+14 apprentis).

Pour développer ce type de formation en alternance qui ouvre une voie royale vers l'emploi, les partenaires sociaux de la branche comptent sur l'attractivité du nouveau référentiel de BTS ERPC et sur une grande campagne de promotion de l'apprentissage orchestrée sur trois ans. Lancée mi-2017, avec un spot radio diffusés sur NRJ, celle-ci s'appuie sur un site Web, une campagne Cart'com, des affiches, des vidéos, une plaquette, etc., et se déploie sur les réseaux sociaux.

## OFFRE DE FORMATION DES CFA DANS LES INDUSTRIES GRAPHIQUES



- ▲ CAP Sérigraphie
- ▲ Bac pro RPIP option PG : bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia option Productions graphiques.
- ▲ Bac Pro RPIP option PI : bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia option Productions imprimées.
- ▲ Bac pro FPIR : bac pro Façonnage de produits imprimés, routage.
- ▲ BTS ERPC option ERPI : BTS Étude de réalisation d'un projet de communication option Études de réalisation de produits imprimés.
- ▲ BTS ERPC option ERPP : BTS Étude de réalisation d'un projet de communication option Études de réalisation de produits plurimédia.
- ▲ Licence professionnelle IG : licence professionnelle Ingénierie et management de projets en communication et Industries graphiques (Île-de-France), Licence professionnelle Média imprimés et numériques interactifs (CFA AGEFPI en partenariat avec le CFA SEPR en Auvergne-Rhône-Alpes).
- ▲ Diplôme d'ingénieur IG : Sciences du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux.

Source : enquête CFA 2017/2018

### Dans la majorité des régions, les effectifs apprentis progressent légèrement

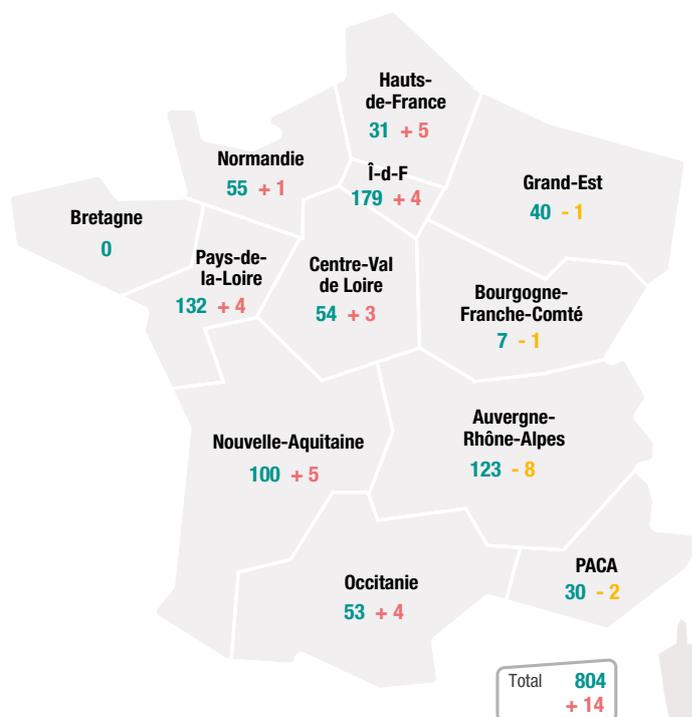
L'Île-de-France qui avait perdu 30 apprentis, en 2016, renoue avec la croissance des effectifs (+4 apprentis).

Quatre régions voient toutefois leurs effectifs apprentis faiblement diminuer : Auvergne-Rhône-Alpes (-8), PACA (-2), Bourgogne-Franche-Comté (-1) et Grand-Est (-1).

- ▲ Nombre d'apprentis pour l'année 2017/2018
- ▼ ▲ Évolution n / n-1 (en nb)

Source : enquête CFA 2017/2018

## ÉVOLUTION RÉGIONALE DU NOMBRE D'APPRENTIS



# ANNEXES

## ANNEXE 1 : MOYENS FINANCIERS DE L'ACTIVITÉ FORMATION

### Collecte

#### TAUX DE CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

		Imprimerie - RBD	Routage	Sérigraphie	Autres branches
Contributions légales	<b>Plan de formation</b>	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,40 %
	<b>Professionalisation</b>	0,15 %	0,15 %	0,15 %	0,15 %
Contributions conventionnelles	<b>Conventionnelle</b>	0,50 %	0,20 %		
	<b>Service à la branche</b> (plancher : 200 € / plafond : 2 500 €)	0,15 %			
<b>TOTAL</b>		<b>1,20 %</b>	<b>0,75 %</b>	<b>0,55 %</b>	<b>0,55 %</b>

NB : % de la masse salariale brute

#### TAUX DE CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES ADHÉRENTES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

		De 11 à 49 salariés		De 50 à 299 salariés		300 salariés et plus
Contributions légales	<b>Professionalisation</b>	0,30 %		0,30 %		0,40 %
	<b>CPF</b>	0,20 %		0,20 %		0,20 %
	<b>Plan de formation</b>	0,20 %		0,10 %		-
	<b>FPSP</b>	0,15 %		0,20 %		0,20 %
	<b>CIF</b>	0,15 %		0,20 %		0,20 %
Contributions conventionnelles	<b>Imprimerie - RBD</b> Conventionnelle	0,50 %		De 50 à 99 salariés 0,20 %	De 100 à 299 salariés 0,10 %	0,10 %
	<b>Imprimerie - RBD</b> Service à la branche (plancher : 200 € / plafond : 2 500 €)	0,15 %		0,15 %		0,15 %
	<b>Routage</b> Conventionnelle	De 11 à 19 salariés 0,20 %	De 20 à 49 salariés 0,40 %	0,40 %		0,40 %

NB : % de la masse salariale brute

**COLLECTE PAR BRANCHE ET DISPOSITIF EN 2017**

		Adhérents (En nombre)	Effectifs (En nombre)	Collecte PFE <sup>36</sup> (en €)	Collecte Profession- nalisation (en €)	Collecte CPF (en €)	Versement moyen plan (en €)	Versement moyen Prof. (en €)	Versement moyen CPF (en €)
Imprimerie	Entreprises de moins de 11 salariés	2 275	8 373	2 504 171	373 817	0	1 101	164	0
	Entreprises de 11 salariés et plus	769	31 217	5 212 594	3 142 227	2 008 342	6 778	4 086	2 612
<b>Sous-total Imprimerie</b>		<b>3 044</b>	<b>39 590</b>	<b>7 716 766</b>	<b>3 516 044</b>	<b>2 008 342</b>	<b>2 535</b>	<b>1 155</b>	<b>660</b>
RBD	Entreprises de moins de 11 salariés	62	225	58 044	8 871	0	936	143	0
	Entreprises de 11 salariés et plus	20	902	104 667	77 103	51 402	5 233	3 855	2 570
<b>Sous-total RBD</b>		<b>82</b>	<b>1 127</b>	<b>162 711</b>	<b>85 974</b>	<b>51 402</b>	<b>1 984</b>	<b>1 048</b>	<b>627</b>
Sérigraphie	Entreprises de moins de 11 salariés	361	1 363	222 478	52 295	0	616	145	0
	Entreprises de 11 salariés et plus	75	2 072	220 694	180 059	118 250	2 943	2 401	1 577
<b>Sous-total Sérigraphie</b>		<b>436</b>	<b>3 435</b>	<b>443 172</b>	<b>232 354</b>	<b>118 250</b>	<b>1 016</b>	<b>533</b>	<b>271</b>
Routage	Entreprises de moins de 11 salariés	182	686	162 500	29 105	0	893	160	0
	Entreprises de 11 salariés et plus	68	4 402	733 517	470 037	291 139	10 787	6 912	4 281
<b>Sous-total Routage</b>		<b>250</b>	<b>5 088</b>	<b>896 017</b>	<b>499 143</b>	<b>291 139</b>	<b>3 584</b>	<b>1 997</b>	<b>1 165</b>
Autres branches	Entreprises de moins de 11 salariés	307	939	176 588	43 834	0	575	143	0
	Entreprises de 11 salariés et plus	26	571	67 184	47 960	27 079	2 584	1 845	1 042
<b>Sous-total Autres branches</b>		<b>333</b>	<b>1 510</b>	<b>243 772</b>	<b>91 794</b>	<b>27 079</b>	<b>732</b>	<b>276</b>	<b>81</b>
<b>Total</b>	Entreprises de moins de 11 salariés	3 187	11 586	3 123 781	507 923	0	980	159	0
	Entreprises de 11 salariés et plus	958	39 164	6 338 657	3 917 387	2 496 213	6 617	4 089	2 606
<b>TOTAL</b>		<b>4 145</b>	<b>50 750</b>	<b>9 462 438</b>	<b>4 425 310</b>	<b>2 496 213</b>	<b>2 283</b>	<b>1 068</b>	<b>602</b>

<sup>36</sup> Comprend les contributions légales, conventionnelles et volontaires

# ANNEXE 2 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

IMPRIMERIE	DOSSIERS (en nombre)	STAGIAIRES (en nombre)	DURÉE TOTALE (en heures)	TOTAL ENGAGÉ (en €)	COÛT HORAIRE MOYEN/ STAGIAIRE (en €)	DURÉE MOYENNE /STAGIAIRE (en heures)
Plan de formation des moins de 11 salariés	785	1 746	43 223	1 913 736	44	25
Plan de formation des 11 salariés et plus	1 437	4 082	82 572	3 523 742	43	20
Contrat de professionnalisation	295	295	174 063	2 480 610	14	590
Période de professionnalisation	105	187	16 456	739 778	45	88
Compte personnel de formation	473	592	31 499	1 544 821	49	53
Formations tuteurs	2	2	35	2 059	59	18
Formations demandeurs d'emploi	30	121	43 649	453 291	10	361

RBD	DOSSIERS (en nombre)	STAGIAIRES (en nombre)	DURÉE TOTALE (en heures)	TOTAL ENGAGÉ (en €)	COÛT HORAIRE MOYEN/ STAGIAIRE (en €)	DURÉE MOYENNE /STAGIAIRE (en heures)
Plan de formation des moins de 11 salariés	24	37	1 249	44 272	35	34
Plan de formation des 11 salariés et plus	33	60	707	40 959	58	12
Contrat de professionnalisation	9	9	4 915	72 236	15	546
Période de professionnalisation	2	4	56	2 535	45	14
Compte personnel de formation	2	2	53	1 789	0	0
Formations tuteurs	0	0	0	0	0	0
Formations demandeurs d'emploi	0	0	0	0	0	0

SÉRIGRAPHIE	DOSSIERS (en nombre)	STAGIAIRES (en nombre)	DURÉE TOTALE (en heures)	TOTAL ENGAGÉ (en €)	COÛT HORAIRE MOYEN/ STAGIAIRE (en €)	DURÉE MOYENNE /STAGIAIRE (en heures)
Plan de formation des moins de 11 salariés	149	280	5 924	309 473	52	21
Plan de formation des 11 salariés et plus	44	184	2 727	129 945	48	15
Contrat de professionnalisation	40	40	19 612	325 090	17	490
Période de professionnalisation	7	7	729	19 914	27	104
Compte personnel de formation	21	29	831	44 317	0	0
Formations tuteurs	0	0	0	0	0	0
Formations demandeurs d'emploi	0	0	0	0	0	0

ROUTAGE	DOSSIERS (en nombre)	STAGIAIRES (en nombre)	DURÉE TOTALE (en heures)	TOTAL ENGAGÉ (en €)	COÛT HORAIRE MOYEN/ STAGIAIRE (en €)	DURÉE MOYENNE /STAGIAIRE (en heures)
Plan de formation des moins de 11 salariés	45	96	2 190	116 215	53	23
Plan de formation des 11 salariés et plus	274	966	14 505	572 212	39	15
Contrat de professionnalisation	57	57	37 297	444 364	12	654
Période de professionnalisation	10	12	178	8 401	47	15
Compte personnel de formation	28	36	1 326	64 679	49	37
Formations tuteurs	0	0	0	0	0	0
Formations demandeurs d'emploi	0	0	0	0	0	0

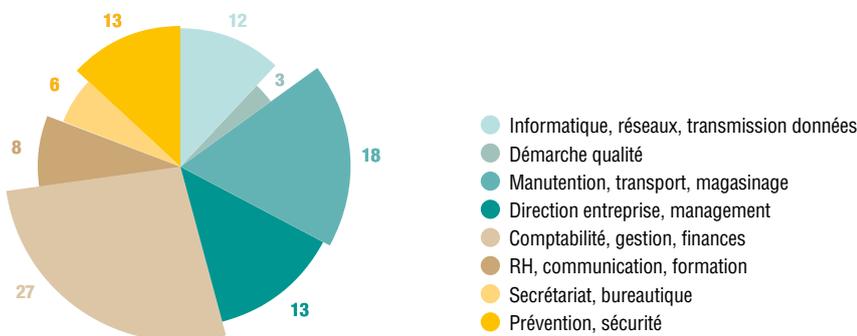
AUTRES BRANCHES	DOSSIERS (en nombre)	STAGIAIRES (en nombre)	DURÉE TOTALE (en heures)	TOTAL ENGAGÉ (en €)	COÛT HORAIRE MOYEN/ STAGIAIRE (en €)	DURÉE MOYENNE /STAGIAIRE (en heures)
Plan de formation des moins de 11 salariés	71	147	3 941	207 156	53	27
Plan de formation des 11 salariés et plus	9	24	686	55 081	80	29
Contrat de professionnalisation	27	27	17 076	222 237	13	632
Période de professionnalisation	5	5	266	14 979	56	53
Compte personnel de formation	5	5	388	30 435	78	78
Formations tuteurs	1	1	14	210	15	14
Formations demandeurs d'emploi	0	0	0	0	0	0

TOTAL	DOSSIERS (en nombre)	STAGIAIRES (en nombre)	DURÉE TOTALE (en heures)	TOTAL ENGAGÉ (en €)	COÛT HORAIRE MOYEN/ STAGIAIRE (en €)	DURÉE MOYENNE /STAGIAIRE (en heures)
Plan de formation de moins de 11 salariés	1 074	2 306	56 526	2 590 852	46	25
Plan de formation des 11 salariés et plus	1 797	5 316	101 197	4 321 939	43	19
Contrat de professionnalisation	428	428	252 963	3 544 537	14	591
Période de professionnalisation	129	215	17 685	785 607	44	82
Compte personnel de formation	529	664	34 097	1 686 041	49	51
Formations tuteurs	3	3	49	2 269	46	16
Formations demandeurs d'emploi	30	121	43 649	453 291	10	361

# ANNEXE 3 : PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

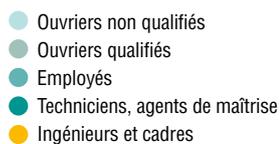
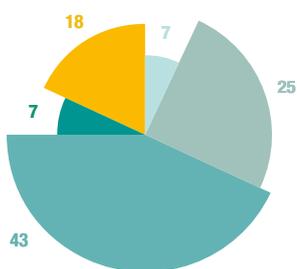
## Caractéristiques des actions

RÉPARTITION DES FORMATIONS  
AUX FONCTIONS DE L'ENTREPRISE  
SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)

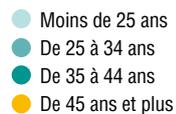
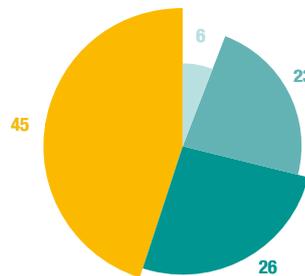


## Caractéristiques des stagiaires

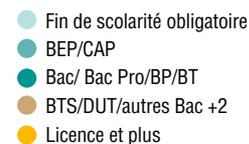
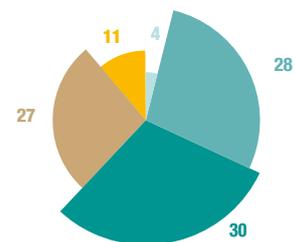
RÉPARTITION DES STAGIAIRES  
PAR PCS (EN %)



RÉPARTITION DES STAGIAIRES  
PAR ÂGE (EN %)



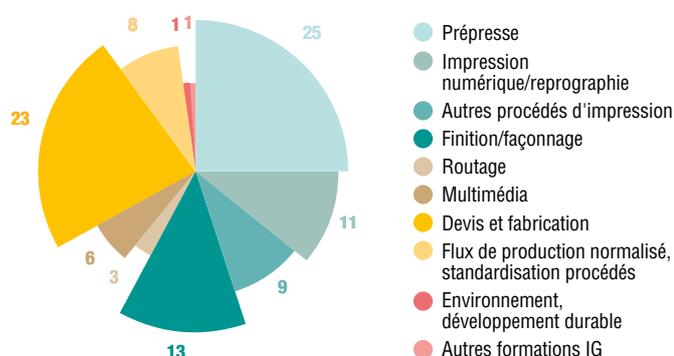
RÉPARTITION DES STAGIAIRES  
PAR NIVEAU DE FORMATION (EN %)



# ANNEXE 4 : PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

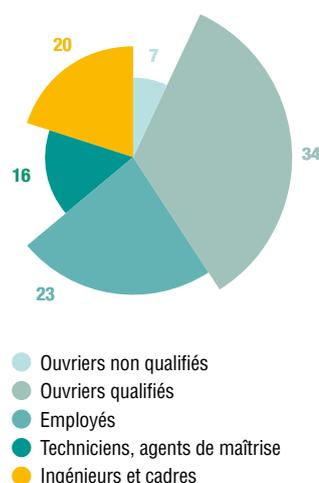
## Caractéristiques des actions de formation

RÉPARTITION DES FORMATIONS À LA CHAÎNE GRAPHIQUE  
SUIVIES PAR LES STAGIAIRES (EN %)

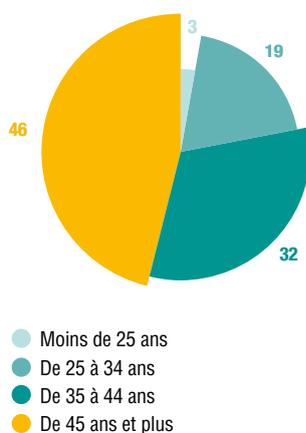


## Caractéristiques des stagiaires

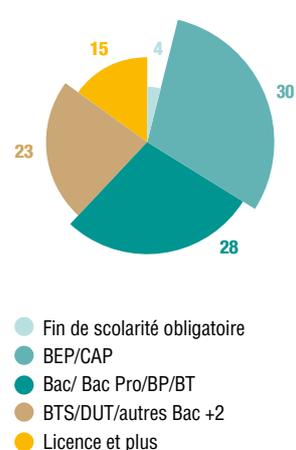
RÉPARTITION DES STAGIAIRES  
PAR PCS (EN %)



RÉPARTITION DES STAGIAIRES  
PAR ÂGE (EN %)



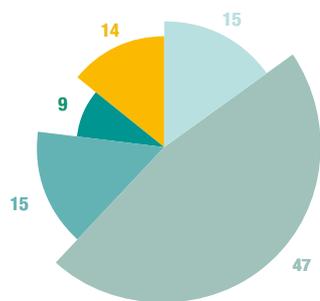
RÉPARTITION DES STAGIAIRES  
PAR NIVEAU DE FORMATION (EN %)



# ANNEXE 5 : PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

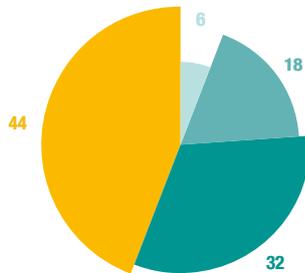
## Caractéristiques des stagiaires

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR PCS (EN %)



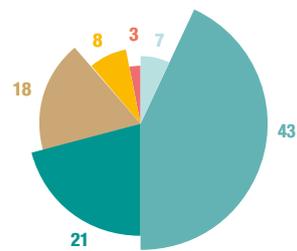
- Ouvriers non qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Employés
- Techniciens, agents de maîtrise
- Ingénieurs et cadres

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR ÂGE (EN %)



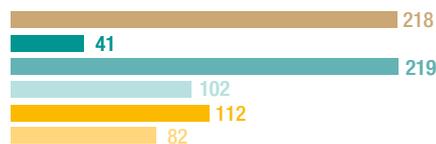
- Moins de 25 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 ans et plus

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION (EN %)



- Fin de scolarité obligatoire
- BEP/CAP
- Bac/ Bac Pro/BP/BT
- BTS/DUT/autres Bac +2
- Licence et plus
- Indéfini

DURÉE MOYENNE DES ACTIONS PAR TYPES DE FORMATION (EN HEURES)

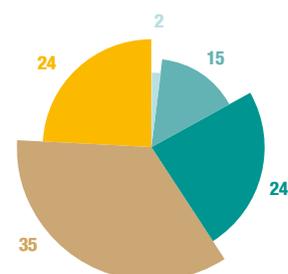


- Formations à la chaîne graphique
- Formations aux fonctions de l'entreprise
- Formations commerciales
- Formations générales
- Autres formations
- Ensemble

# ANNEXE 6 : CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

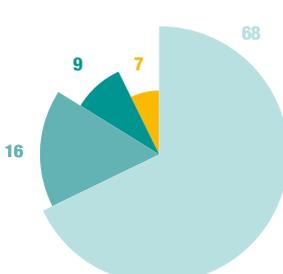
## Caractéristiques des stagiaires

RÉPARTITION DU NIVEAU DE FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES (EN %)



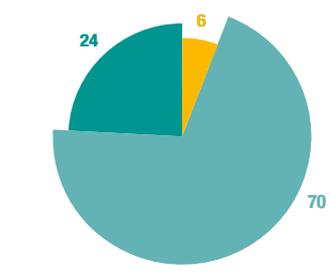
- Brevet des collèges
- Niveau CAP/ BEP
- Niveau bac
- Niveau bac + 2
- Niveau bac + 3 et plus

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR ÂGE (EN %)



- Moins de 26 ans
- De 26 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 ans et plus

RÉPARTITION DES CONTRATS PAR DURÉE (EN %)

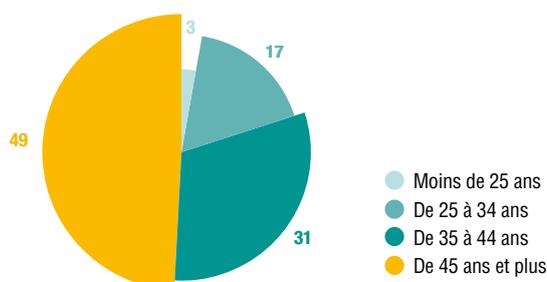


- De 6 mois
- De 7 à 12 mois
- De 13 à 24 mois

# ANNEXE 7 : COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

## Caractéristiques des stagiaires

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR ÂGE (EN %)



# ANNEXE 8 : APPRENTISSAGE

RÉPARTITION DES FONDS LIBRES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR ÉTABLISSEMENT

Etablissement	Montant demandé 2017	Affectation QUOTA <sup>37</sup>	Affectation Barème A <sup>38</sup>	Affectation Barème B <sup>38</sup>	Total Affectation
CFA AFI-LNR (Mont-Saint-Aignan)	120 000 €	102 572 €	–	–	102 572 €
GRAFIPOLIS (Nantes)	180 000 €	75 000 €	–	–	75 000 €
CARTIF (Tours)	107 474 €	35 000 €	–	–	35 000 €
Lycée Albert Bayet (Tours)	106 600 €	–	31 431 €	–	31 431 €
CFA Gutenberg (Illkirch-Graffenstaden)	4 901 €	5 000 €	–	–	5 000 €
LP Les Iris (Eysines)	15 681 €	–	15 000 €	–	15 000 €
CFA ADEFA (Marcq-en-Baroeul)	100 000 €	10 000 €	–	–	10 000 €
CFA AGEFPI (Saint-Martin-d'Hères)	25 000 €	17 500 €	–	–	17 500 €
PAGORA (Saint-Martin-d'Hères)	25 000 €	–	–	25 000 €	25 000 €
CFA CIFOP (L'Isle d'Espagnac)	10 042 €	10 000 €	–	–	10 000 €
Lycée La Fayette (Clermont-Ferrand)	12 354 €	–	10 000 €	–	10 000 €
CFA de l'Académie de Toulouse (Toulouse)	106 990 €	20 000 €	–	–	20 000 €
Gobelins, École de l'Image (Paris)	525 000 €	–	–	59 593 €	59 593 €
CFA SEPR (Lyon)	50 529 €	10 000 €	–	–	10 000 €
LEP SEPR (Lyon)	77 548 €	–	10 000 €	–	10 000 €
CFA Ecole pratique des métiers (Thionville)	21 835 €	10 000 €	–	–	10 000 €
Passeport Forma (Béthune)	110 000 €	–	28 000 €	–	28 000 €
UFA du lycée Léonard de Vinci (Marseille)	19 920 €	19 000 €	–	–	19 000 €
LP Léonard de Vinci (Marseille)	22 540 €	–	20 000 €	–	20 000 €
LP Privé Don Bosco (Marseille)	17 961 €	–	0 €	–	0 €
Fondation Don Bosco (Nice)	51 016 €	–	12 104 €	–	12 104 €
CFA Le Vigean (Eysines)	4 728 €	5 000 €	–	–	5 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>319 072 €</b>	<b>126 535 €</b>	<b>84 593 €</b>	<b>530 200 €</b>

<sup>37</sup> Fonds réservés uniquement aux centres de formations d'apprentis

<sup>38</sup> École dispensant une formation technologique ou professionnelle habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage  
Catégorie A : formations de niveau III, IV, V / Catégorie B : formations de niveau I et II

**RÉPARTITION DES SUBVENTIONS 2017 PAR CFA  
(ISSUES DES FONDS REQUALIFIÉS DE LA PROFESSIONNALISATION)**

	SUBVENTIONS 2017 (en €) (subvention de base et complémentaire)	NOMBRE D'APPRENTIS IG 2017/2018
GRAFIPOLIS (Nantes)	180 000 €	132
CFA AFI-LNR (Mont-Saint-Aignan)	180 000 €	55
CFA SEPR (Lyon)	100 000 €	67
CFA Gobelins, L'École de l'Image (Paris)	100 000 €	179
CARTIF (Tours)	100 000 €	54
CFA de L'Académie de Toulouse	100 000 €	53
CFA du Groupe Formation CIFOP (L'Isle d'Espagnac)	100 000 €	67
INP PAGORA (AGEFPI) (Saint-Martin-d'Hères)	81 500 €	38
CFA Le Vigean (Eysines)	55 000 €	33
CFA Gutenberg (Illkirch-Graffenstaden)	55 000 €	35
UFA du lycée Léonard de Vinci (Marseille)	80 000 €	23
UFA du lycée Baggio (Lille)	45 000 €	13
CFA La Noue (Longvic)	40 000 €	7
CFA EN 84 (Carpentras)	30 000 €	7
CFA Ecole pratique des métiers (Thionville)	20 000 €	5
CFA Passeport Forma	20 000 €	18
CFA du lycée La Fayette (Clermont-Ferrand)	20 000 €	18
CFA IRFMA (Rivesaltes)	15 000 €	0
Subventions développement et promotion apprentissage	210 000 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 531 500 €</b>	<b>804</b>



